

Chapitre 4

Comptes de rapports financiers Détaillé

Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale - 2011-2012

Dernière mise à jour : 2013-08-06

Table des matières

Table des matières

- 4.1 Introduction
 - 4.1.1 Manuel de comptabilité
 - 4.1.2 Utilisation des comptes de rapports financiers
 - 4.1.3 Structure des comptes de rapports financiers
- 4.2 Comptes de rapports financiers Détaillé 2011-2012
 - 1 Actif
 - 2 Passif
 - 3 Avoir/déficit
 - 4 Revenus
 - 5 Charges
 - 6 Comptes de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

Annexe A – Notes de mise à jour en ordre de date Comptes de rapports financiers - 2011-2012

Annexe A – Notes de mise à jour en ordre de code Comptes de rapports financiers - 2011-2012

Annexe B – Références

4.1 Introduction

Le présent chapitre vise à expliquer la structure et les éléments de la classification des comptes de rapports financiers (CRF), laquelle définit, aux fins d'information financière à l'échelle du gouvernement, les comptes d'actif, de passif, d'actif net (avoir), de revenus et de charges nécessaires à l'établissement des rapports financiers (tenu des comptes dans le Grand livre) et à la préparation des états financiers consolidés pour le gouvernement du Canada.

Le codage de la classification des CRF repose sur les principes de la comptabilité d'exercice, lesquels exigent que les opérations soient comptabilisées pendant la période où elles sont effectuées (plutôt qu'au moment de l'encaissement ou du décaissement de fonds ou de valeurs équivalentes). Les opérations et les faits sont donc consignés dans les registres comptables, puis comptabilisés dans les états financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Ils prennent la forme d'éléments de l'actif, du passif et de l'actif net (avoir) ainsi que de revenus et de charges.

4.1.1 Manuel de comptabilité

Le Manuel de comptabilité selon la Stratégie d'information financière (SIF) du Secrétariat du Conseil du Trésor (http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/accstd/fisam-mcssif-0701_f.asp) contient des consignes et des renseignements généraux en matière de comptabilité d'exercice. En outre, il donne une vue d'ensemble de la comptabilité d'exercice au sein de l'administration fédérale et précise l'obligation incombant aux ministères d'appliquer les principes comptables généralement reconnus, tels que l'Institut canadien des comptables agréés les définit dans son manuel de comptabilité pour le secteur public. Ce document constitue la référence absolue; au besoin, il pourrait faire l'objet de modifications ou d'interprétations diffusées dans des *Normes comptables du Conseil du Trésor*.

Le Manuel de comptabilité contient des exemples des opérations les plus courantes, ainsi que de nombreuses opérations complexes, propres au gouvernement. Il montre également les différences entre la comptabilisation des autorisations, l'établissement des rapports par article et l'établissement des rapports selon les principes de la comptabilité d'exercice.

Le Manuel du receveur général (le chapitre 10, intitulé « Écritures comptables », se trouve à l'adresse suivante : http://publiservice.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rg/manuels-manuals/index-fra.html, qui contient d'autres exemples d'écritures comptables, vient compléter le Manuel de comptabilité selon la SIF.

4.1.2 Utilisation des comptes de rapports financiers

Les comptes de rapports financiers (CRF) qui figurent dans les balances de vérification des ministères, dressées tous les mois à l'aide du Système central de gestion des rapports financiers, contiennent les données nécessaires au receveur général pour préparer les états financiers chaque mois et chaque année. Les états financiers mensuels de l'ensemble du gouvernement sont compilés dans État mensuel des opérations financières, un document sur lequel le ministère des Finances du Canada se fonde pour produire la Revue financière mensuelle. Quant aux états financiers annuels du gouvernement, ils sont examinés par le vérificateur général et présentés tous les automnes au Parlement, dans les Comptes publics du Canada. Ils figurent également sous forme consolidée dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada, lequel est publié par le ministère des Finances.

4.1.3 Structure des comptes de rapports financiers

La structure des comptes de rapports financiers (CRF) vise à permettre de désigner les opérations comptables comme suit :

L'actif regroupe les ressources économiques sur lesquelles une entité exerce un contrôle par suite d'opérations ou de faits passés et d'où elle peut tirer un avantage économique. L'actif se devise en deux catégories : l'actif financier (l'encaisse, les comptes débiteurs, les prêts, les investissements, les avances, etc.) et l'actif non financier (les stocks, les immeubles, le matériel, l'outillage, les ententes de location-acquisition, les travaux en cours, etc.).

Le **passif** regroupe les obligations financières contractées envers des organismes et des particuliers externes, par suite d'opérations et de faits qui ont eu lieu avant ou à la date de l'arrêté des comptes. Il résulte de marchés, d'accords et de lois en vigueur à la date de l'arrêté des comptes, en vertu desquels le gouvernement doit rembourser des emprunts ou verser des paiements pour des biens et des services obtenus avant cette date. En règle générale, il s'agit de comptes créditeurs, d'intérêts courus à payer, de rémunérations dues, de comptes de pensions de retraite et de la dette publique.

L'actif ou le passif net est l'écart entre le total de l'actif et le total du passif. Lorsque le total de l'actif dépasse le total du passif, il en résulte un actif net. Lorsque le total du passif est supérieur au total de l'actif, il en résulte un passif net. L'actif ou le passif net se devise en deux catégories: l'actif (ou le passif) net affecté et l'actif (ou le passif) net non affecté. Après la fin de chaque exercice, les soldes nets des comptes de revenus et de charges, des comptes ministériels de contrôle des paiements, de la paye, des RI, des paiements CBM et des dépôts ainsi que des comptes 35ddd (Transfert d'organisme À/DE) et 36ddd (Ajustements au solde d'ouverture) sont, au besoin, portés après conversion aux comptes de l'actif (ou du passif) net affecté ou de l'actif (ou du passif) net non affecté reportés du nouvel exercice, à titre de solde d'ouverture.

Les **revenus** résultent de l'accroissement des ressources économiques par suite d'encaissements, de l'enrichissement de l'actif ou de la réduction du passif dans le cadre des activités courantes d'un ministère. Ils peuvent provenir notamment des revenus fiscaux, de la vente de produits ou de services, des bénéfices réalisés sur la vente de biens, du recouvrement d'intérêts et de pénalités imputables aux revenus fiscaux et non fiscaux ainsi que des produits de placements.

Les **charges** représentent le coût des ressources utilisées dans le cadre des opérations de la période comptable auxquelles elles peuvent être associées. Il peut s'agir notamment de frais de fonctionnement, de subventions, de contributions et de salaires.

Les **comptes de contrôle et de rapprochement de l'encaisse** s'apparentent aux comptes bancaires. Or, il incombe aux ministères d'utiliser ces comptes de contrôle, car les comptes de caisse (à savoir le Trésor public) sont réservés à l'usage du receveur général. Ce qui distingue principalement les comptes de contrôle des comptes bancaires est le fait que les premiers sont fermés dans les éléments d'actif et de passif nets en fin d'exercice, après que toutes les autres écritures de clôture ont été effectuées.

4.2 Comptes de rapports financiers Détaillé - 2011-2012

1 Actif

11 Actif à court terme

111 Encaisse

1111 Soldes d'encaisse

Dépôt en espèces en monnaie canadienne (Trésor)

11111 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Dépôts spéciaux détenus en fiducie - Receveur général

11113 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Disponibilités à vue en devises étrangères

11114 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 1112 Dépôts en circulation (fonds en transit)

Fonds en transit et détenus par les percepteurs à la fin de l'exercice

11121 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 11123 Dépôts en transit au Receveur général

Dépôts en circulation

11124 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 11125 Fonds détenues par les ministères en attente pour dépôt au crédit du Receveur général
 - 1113 Paiements en circulation

Paiements en circulation (chèques du receveur général et autres)

11131 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 11132 Chèques sur comptes d'avances fixes
- 11134 Paiements en transit au Receveur général
- 1114 Comptes de quasi-espèces
- 11141 Chèques de voyage

Dépôts à terme par adjudication

Description:

Les dépôts à terme résultant d'adjuridication sont administrés par la Banque du Canada et le ministère des Finances au nom du ministre des Finances (Canada). Ces dépôts à terme sont faits à partir d'une partie du surplus quotidien du solde d'encaisse par le

11142 trûchement d'adjudication orchestrée par la Banque du Canada. Le but principal est de

faire face aux engagements de trésorerie à court terme et non à des fins de placements comme tel. Conséquemment, les dépôts à terme en devise canadienne sont de courte durée, ils n'excèdent normalement pas 31 jours calendrier.

Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Autres comptes des équivalents de trésorerie

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adresse RGSACC.RGACAS@tpsgc-pwgsc.gc.ca

1115 Autres comptes en espèces

Sociétés d'État consolidées et autres entités

11151 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Autres comptes en espèces

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut 11159 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

112 Débiteurs

Débiteurs - Revenus fiscaux

1121 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Impôt sur le revenu des particuliers

11211 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Impôt sur le revenu des sociétés

11212 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Taxe sur les produits et services, incluant la taxe de vente harmonisée

11213 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Autres taxes et droits d'accise

Particulier au ministère(s):

11214

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Taxes sur l'énergie

11215 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Autres taxes

11216 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Droits de douanes et taxes sur les importations

Particulier au ministère(s):

11217

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada

Retenues à la source

11218 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Non-résidents

11219 Particulier au ministère(s):

- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)
- 1122 Débiteurs Autres Revenus exclus interministériels
- 11221 Débiteurs Autres revenus

Créances courues à recevoir

11225 Note(s):

• 3 Montants substantiels non encore facturés.

11226 Autres débiteurs

Provision pour créances douteuses - Autres revenus excluant les interministériels **Description :**

- 11229 Ce compte de contrepartie est utilisé afin d'enregistrer les montants des comptes débiteurs sous la catégorie 1122x, qui sont estimés comme étant irrécouvrable. Ce compte devrait, en principe, avoir un solde créditeur.
- 1123 Débiteurs Autres
- 11231 Débiteurs remboursements des dépenses de programme

Sociétés d'État consolidées et autres entités

11232 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

11233 Paiements en sus à être recouverts

Intérêts courus à recevoir sur prêts

Description:

Si l'entente du prêt le prévoit, l'intérêt peut être capitalisé en incluant l'intérêt dans le prêt du compte de rapport financier (CRF).

Intérêts courus à recevoir sur dépôts à terme et sur dépôts à vue

11235 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

11238 Escompte non amorti sur des comptes à recevoir

Provision pour créances douteuses - Autres débiteurs

Description:

- 11239 Ce compte de contrepartie est utilisé afin d'enregistrer les montants des comptes débiteurs sous la catégorie 1123x, qui sont estimés comme étant irrécouvrable. Ce compte devrait, en principe, avoir un solde créditeur.
 - 1124 Débiteurs Interministériels

Comptes débiteurs des autres ministères (AM)

Description:

Ce compte est pour enregistrer les montants à recevoir d'un autre ministère (AM) résultant de la vente de biens et/ou de la prestation de services mais pour lesquels le règlement interministériel (RI) n'a pas encore été effectué. Les courus de fin de mois ou les débiteurs de fin d'exercice seront enregistrés dans ce compte de rapport financier (CRF). Ce compte s'apparente au compte débiteur intersociété du secteur privé et sera éliminé par le Receveur général à l'échelle du gouvernement pour les besoins de la

11242 consolidation. Son équivalent du côté du passif est le CRF 21132 Compte créditeur - Autres ministères du gouvernement.

Note : Ce compte ne doit pas être utilisé comme compte d'attente pour les transactions de RI. S'il-vous-plait vous référez au CRF 21615 à cet effet.

Note(s):

- 49 Indicateur "I" seulement à être utilisé sauf pour le solde d'ouverture.
- 44 <u>Référence</u>: Manuel de comptabilité selon la SIF.
- 42 Le chapitre 10 (écritures comptables) du Manuel du receveur général

Avances en suspens - Autres ministères (AM)

11244 Note(s):

• 13 Le solde de ce compte **doit** être nul à la fin de l'exercice financier.

Crédits de règlement interministériel (RI) en transit pour le Receveur général (RI introduit par le créancier)

11245 **Note(s)**:

- 49 Indicateur "I" seulement à être utilisé sauf pour le solde d'ouverture.
- 1125 Débiteurs Revenus fiscaux Répartition interministérielle

Primes versées au Régime de pensions du Canada à recevoir de l'Agence du revenu du Canada (ARC)

11251 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Cotisations d'assurance-emploi à recevoir de l'Agence du revenu du Canada (ARC)

11252 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Paiements en trop à la Sécurité de la vieillesse, à recevoir de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC)

11253 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Perception des taxes provinciales à recevoir de l'Agence du revenu du Canada (ARC)

11254 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Programmes de prestations provinciales à recevoir des Finances 11255 **Particulier au ministère(s)**:

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Déductions à la source à recevoir de d'autres ministères (AM)

11256 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11259 Autres débiteurs

1127 Provision pour créances fiscales douteuses - Revenus fiscaux

Impôt sur le revenu des particuliers

11271 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Impôt sur le revenu des sociétés

11272 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Taxe sur les produits et services (TPS)

Particulier au ministère(s):

11273

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Taxes et droits d'accise

Particulier au ministère(s):

11274

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- \bullet 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Taxes sur l'énergie

11275 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Autres taxes

11276 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Droits de douanes et taxes sur les importations

Particulier au ministère(s):

11277

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada

Retenues à la source

11278 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Non-résidents

11279 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

113 Débiteurs - Estimations des revenus fiscaux courues

1131 Impôt sur le revenu des particuliers - Estimations courues

Acomptes provisionnels T1 reçus des particuliers

11311 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s):

11312

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Comptes d'attente

11313 Particulier au ministère(s):

- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)
- 1132 Impôt sur le revenu des particuliers Retenues à la source courues des employeurs Acomptes provisionnels T4 des retenues à la source reçus des employeurs

11321 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

11322 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Comptes d'attente

11323 Particulier au ministère(s):

- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)
- 1133 Impôt sur le revenu des sociétés Créances courues

Acomptes provisionnels T2 reçus des sociétés

11331 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

11332 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Comptes d'attente

Particulier au ministère(s):

11333

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

1134 Impôt sur le revenu des non-résidents - Créances courues

Impôt retenu au nom des non-résidents

11341 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

11342 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Comptes d'attente

11343 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

1135 TPS - Créances courues

Acomptes provisionnels reçus des fournisseurs

11351 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s):

11352

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Comptes d'attente

Particulier au ministère(s):

11353

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

1136 Taxes d'accise - Créances courues

Acomptes provisionnels reçus des fabricants

11361 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s):

11362

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Comptes d'attente

Particulier au ministère(s):

11363

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

1137 Droits de douanes - Créances courues

Acomptes provisionnels reçus des importateurs

11371 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s):

11372

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada

Comptes d'attente

Particulier au ministère(s):

11373

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 1139 Autres revenus fiscaux Créances courues

Acomptes provisionnels/retenues reçus

11391 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

11392 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Comptes d'attente

Particulier au ministère(s):

11393

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

12 Comptes d'opérations de change

121 Fonds monétaire international

1211 Souscriptions et effets à payer

Souscriptions

12111 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Effets à payer (contrepartie)

12112 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Fonds monétaire international - Prêt - Compte des ressources générales 12113 **Particulier au ministère(s):**

- 006 Finances
- 1212 Allocations de droits de tirage spéciaux

Allocations de droits de tirage spéciaux

12120 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

122 Autres

1221 Compte du fonds des changes

Réserves internationales détenues dans le Compte du fonds des changes 12211 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Gains et pertes constatés sur le Compte du fonds des changes

12212 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

13 Prêts, placements et avances (PPA)

Note(s):

• 12 Il faudra comptabiliser les prêts et avances de moins d'un an dans les systèmes ministériels afin de permettre une analyse supplémentaire à la fin de l'exercice.

131 Prêts, placements et avances aux sociétés d'État

Description:

Les besoins comptables liés à l'intérêt capitalisé sur les prêts sont décrits dans le compte de rapport financier (CRF) 11234.

1311 Placements dans les grandes sociétés d'État entreprises/institutions de crédit Société d'assurance-dépôts du Canada

13111 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Société canadienne d'hypothèques et de logement

13112 Particulier au ministère(s):

• 091 - Société canadienne d'hypothèque et de logement (Société d'État)

Exportation et développement Canada

Particulier au ministère(s):

13113

- 005 Affaires étrangères et Commerce international
- 123 Exportation et développement Canada (Société d'État)

Financement agricole Canada

Particulier au ministère(s):

13114

- 001 Agriculture et Agroalimentaire
- 006 Finances

Banque de développement du Canada

13115 Particulier au ministère(s):

• 033 - Industrie

Autres placements dans les grandes sociétés d'État entreprises/institutions de crédit **Description :**

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut 13119 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

1312 Prêts et avances aux grandes sociétés d'État entreprises/institutions de crédit Société d'assurance-dépôts du Canada

13121 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Particulier au ministère(s):

13122

- 006 Finances
- 091 Société canadienne d'hypothèque et de logement (Société d'État)

Exportation et développement Canada

13123 Particulier au ministère(s):

• 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

Financement agricole Canada

Particulier au ministère(s):

13124

- 001 Agriculture et Agroalimentaire
- 006 Finances

Banque de développement du Canada

Particulier au ministère(s):

13125

- 006 Finances
- 033 Industrie

Autres prêts et avances aux grandes sociétés d'État entreprises/institutions de crédit **Description :**

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut 13129 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

1313 Placements dans les autres Sociétés d'État entreprises

Banque du Canada

13131 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Société d'investissements au développement du Canada

13132 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Monnaie royale canadienne

13133 Particulier au ministère(s):

• 034 - Transports

Société de gestion Canada Hibernia

13134 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Ridley Terminals

13135 Particulier au ministère(s):

• 034 - Transports

Sociétés d'État entreprises (SEE) - Ajustements d'investissement

13138 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Autres placements dans les autres Sociétés d'État entreprises

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut 13139 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

1314 Prêts et avances à d'autres sociétés d'État entreprises

Société canadienne des postes

13142 Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Commission canadienne du lait

13143 Particulier au ministère(s):

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Société de commercialisation du poisson d'eau douce

13145 Particulier au ministère(s):

• 086 - Pêches et Océans

Sociétés de ports

13147 Particulier au ministère(s) :

• 034 - Transports

Société immobilière du Canada (effets à recevoir)

13148 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Autres prêts et avances à d'autres sociétés d'État entreprises

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut 13149 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

1315 Placements dans des sociétés d'État consolidées

Énergie atomique du Canada Limitée

13151 Particulier au ministère(s):

• 041 - Ressources naturelles

Société Radio-Canada

13152 Particulier au ministère(s) :

• 135 - Patrimoine canadien

Via Rail Canada Inc.

13153 Particulier au ministère(s):

- 034 Transports
- 13159 Autres placements dans les sociétés d'État consolidées
 - 1316 Prêts et avances aux sociétés d'État consolidées

Énergie atomique du Canada Ltée

13161 Particulier au ministère(s):

• 041 - Ressources naturelles

Commission de la capitale nationale

Particulier au ministère(s):

13163

- 005 Affaires étrangères et Commerce international
- 034 Transports
- 13169 Autres prêts et avances à des sociétés d'État consolidées
 - 1317 Prêts, placements et avances aux sociétés d'État consolidées

Prêts, placements et avances aux sociétés d'État consolidées

13170 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 1318 Prime/escompte non amortie sur des prêts aux sociétés d'État
- 13181 Prime/escomptes non amortie sur des prêts aux sociétés d'État
- 13182 Prime/escomptes non amortie sur des billets à recevoir à la Société immobilière du Canada

132 Prêts, placements et avances à d'autres gouvernements et organisations

Gouvernements provinciaux et territoriaux pour le développement régional et industriel **Note(s)**:

• 11 Il n'est pas nécessaire de ventiler ces comptes par province ou territoire pour les besoins de la comptabilité centrale. Les ministères devront consigner les données par province dans leurs systèmes afin de satisfaire aux exigences des Comptes publics annuels.

Conseil de développement de la région de l'Atlantique pour les aménagements hydrauliques

13211 Particulier au ministère(s):

• 033 - Industrie

Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les Provinces de l'Atlantique

13212 Particulier au ministère(s):

• 033 - Industrie

Financement des accords sur les zones spéciales et les autoroutes 13213 Particulier au ministère(s):

• 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

Financement de l'entente cadre sur le plan de développement

13214 Particulier au ministère(s):

• 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

13219 Autres prêts et avances pour le développement régional et industriel

Gouvernements provinciaux et territoriaux, à d'autres fins **Note(s)**:

• 11 Il n'est pas nécessaire de ventiler ces comptes par province ou territoire pour les besoins de la comptabilité centrale. Les ministères devront consigner les données par province dans leurs systèmes afin de satisfaire aux exigences des Comptes publics annuels.

Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces 13221 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Office du développement municipal et des prêts aux municipalités

Description:

Des prêts ont été consentis aux provinces et municipalités, afin d'élargir ou d'accélérer 13222 les programmes d'immobilisations des municipalités.

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Fonds d'investissement des projets d'hiver

13223 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Financement de l'interconnection régionale des réseaux d'électricité 13224 Particulier au ministère(s):

• 041 - Ressources naturelles

Expansion des centres de services agricoles

13225 Particulier au ministère(s):

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Paiements en trop de perception fiscale pour les provinces - T3

Description:

Pour enregistrer les sommes recouvrables sur le trop-payé versé aux provinces en vertu des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires qui s'est produit en raison d'une erreur dans l'accumulation des revenus d'impôts provenant des fiducies (T3).

Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 13228 Escomptes non-amortis sur prêts aux administrations provinciales et territoriales
- 13229 Autres prêts et avances aux gouvernements provinciaux et territoriaux
 - 1323 Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement

Gouvernements étrangers, sauf pays en développement

13231 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Pays en développement

Particulier au ministère(s):

13232

- 003 Agence canadienne de développement international
- 006 Finances

Escomptes non amortis des prêts aux pays en développement (contrepartie)

Particulier au ministère(s):

13233

- 003 Agence canadienne de développement international
- 006 Finances

Expansion du commerce d'exportation

Description:

Ce compte est administré par la société d'État Exportation et développement Canada 13234 (EDC)

Particulier au ministère(s):

• 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

Escomptes non amortis des prêts liés à l'expansion du commerce d'exportation (contrepartie)

13235 Particulier au ministère(s):

• 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

OTAN pour sommes recouvrables pour réclamations de dommages

13236 Particulier au ministère(s):

- 018 Défense nationale
- 13239 Autres prêts et avances aux gouvernements étrangers et pays en développement
 - 1324 Organisations internationales

Souscriptions en capital pour les banques de développement

Particulier au ministère(s):

13241

- 003 Agence canadienne de développement international
- 006 Finances

Souscriptions en capital pour les banques internationales

Particulier au ministère(s):

13242

- 003 Agence canadienne de développement international
- 006 Finances

Prêts aux organisations internationales

Particulier au ministère(s):

13243

- 003 Agence canadienne de développement international
- 006 Finances

Avances aux organisations et associations internationales

Particulier au ministère(s):

13244

- 003 Agence canadienne de développement international
- 005 Affaires étrangères et Commerce international
- 006 Finances

Avance pour Fonds pour l'environnement mondial

Particulier au ministère(s):

13245

- 003 Agence canadienne de développement international
- 006 Finances

Souscriptions en capital et contributions à l'Association internationale de développement **Particulier au ministère(s)**:

13246

- 003 Agence canadienne de développement international
- 006 Finances

Provision pour souscriptions aux organisations internationales (contrepartie)

Particulier au ministère(s):

13247

- 003 Agence canadienne de développement international
- 006 Finances

Avances multilatérales aux institutions financières internationales

Particulier au ministère(s):

13248

- 003 Agence canadienne de développement international
- 006 Finances

Provision pour avances aux institutions financières internationales (contrepartie)

Particulier au ministère(s):

13249

- 003 Agence canadienne de développement international
- 006 Finances
- Escomptes non-amortis des prêts, placements et avances aux organisations internationales

Escomptes non-amortis des prêts aux organisations internationales (contrepartie)

Particulier au ministère(s):

13251

- 003 Agence canadienne de développement international
- 006 Finances
- 1326 Placements de portefeuille

Lower Churchill Development Corporation Limited

13262 Particulier au ministère(s):

- 041 Ressources naturelles
- 13268 Reduction placements de portefeuille
- 13269 Autres placements de portefeuille
- 1327 Autres organisations

Paiements au secteur privé pour l'expansion des exportations

Description:

Ce compte est administré par la société d'État Exportation et développement Canada (EDC).

13271 Note(s):

• 10 Ces paiements sont versés seulement au secteur privé (le compte 13234 vise les paiements à des gouvernements nationaux).

Particulier au ministère(s):

• 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

Provisions pour paiements versés au secteur privé au titre du développement des exportations (contrepartie)

13272 Particulier au ministère(s):

• 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

Paiements au secteur privé pour l'aide financière au secteur de l'automobile **Description :**

Ce compte est administré par la société d'État Exportation et développement Canada 13273 (EDC).

Particulier au ministère(s):

• 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

133 Autres prêts, placements et avances

1331 Prêts et avances comptables aux employés

Missions à l'étranger (avances de fonds de roulement des Affaires étrangères)

Particulier au ministère(s):

13311

- 005 Affaires étrangères et Commerce international
- 006 Finances
- 056 Secrétariat du Conseil du Trésor

Personnel en poste à l'étranger (avances de fonds de roulement des Affaires étrangères)

Particulier au ministère(s):

13312

- 005 Affaires étrangères et Commerce international
- 006 Finances
- 056 Secrétariat du Conseil du Trésor

Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés

13313 Particulier au ministère(s):

• 018 - Défense nationale

Avances comptables (avances temporaires)

Note(s):

• 9 Plusieurs avances sont imputées aux crédits ministériels dans les codes d'autorisation au moment où l'avance est faite, et inscrites comme actif dans les comptes de rapports financiers à la fin de l'exercice. (si l'avance n'a pas été remboursée).

Avances permanentes aux employés

13315 Note(s):

- 8 Ces avances peuvent être allouées pour fins de voyage ou de petite caisse.
- 13319 Autres prêts et avances aux employés
 - 1333 Prêts aux Premières nations et aux Territoires du nord

Premières nations de la Colombie-Britannique

13331 Particulier au ministère(s) :

• 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien

Revendicateurs autochtones

13332 Particulier au ministère(s):

• 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien

Développement économique des Indiens

13333 Particulier au ministère(s):

• 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien

Fonds de prêts aux Inuit

13335 Particulier au ministère(s):

• 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien

Conseil des Indiens du Yukon

13336 Particulier au ministère(s):

• 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien

1334 Autres prêts consentis par des ministères

Programme de facilité canadienne de crédit garanti

13340 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Construction de bâtiments d'exposition

13341 Particulier au ministère(s):

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Prêts aux immigrants pour le transport et à titre d'aide

Description:

Ce compte sert à enregistrer les sommes qui en vertu de l'article 119 de la *Loi sur l'immigration* autorise l'affectation de prêts aux immigrants et à de telles autres catégories d'individus. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 110 000 000 \$

Particulier au ministère(s):

• 050 - Citoyenneté et Immigration

Prêts pour le développement des entreprises

13345 Particulier au ministère(s):

• 033 - Industrie

Projet de développement Hibernia

13346 Particulier au ministère(s):

• 041 - Ressources naturelles

Prêts d'aide consentis par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique 13347 **Particulier au ministère(s)**:

• 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

Nordion International Inc.

13348 Particulier au ministère(s):

• 041 - Ressources naturelles

Escomptes non amortis, prêts consentis par des ministères (prêts avec conditions avantageuses)

1335 Autres avances et subventions

Offices provinciaux d'indemnisation des travailleurs

13351 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Banques commerciales canadiennes

13352 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Logement des Forces canadiennes

13353 Particulier au ministère(s):

• 018 - Défense nationale

Pont de la Confédération

13354 Particulier au ministère(s):

• 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux

Pont du port de St. John

13355 Particulier au ministère(s):

• 034 - Transports

Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

13356 Particulier au ministère(s):

• 021 - Anciens combattants

Cours de formation au pilotage - MILIT-AIR Inc

13357 Particulier au ministère(s):

• 018 - Défense nationale

13359 Escomptes non amortis, autres prêts et subventions (prêts avec conditions avantageuses)

Prêts et avances à des comptes à fins déterminées consolidés

1336 Note(s):

• 14 Le volet « crédits » de ces comptes figure au compte 2541.

Prêts portant intérêt au Compte de l'assurance - emploi

13361 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Avances à la caisse de réassurance - récolte

13363 Particulier au ministère(s):

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Avances aux comptes de stabilisation des produits agricoles

13364 Particulier au ministère(s) :

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Autres prêts et avances à des comptes à fins déterminées consolidés **Description :**

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier (specify in description d'actif, de passif, de revenus ou de charges) ne peut refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@rgsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca

- 1337 Prêts et avances sur des garanties de prêts périmés
- 13371 Prêts et avances sur des garanties de prêts périmés
- 13379 Provision pour prêts douteux
 - 1338 Prêts et avances sur transferts (contributions remboursables comprises)
- 13381 Prêts
- 13388 Escomptes non amortis
- 13389 Provision pour prêts et avances douteux
 - 1339 Autres prêts, placements et avances
- 13391 Prêts et avances à des personnes autres que des employés

Compte d'avances remboursables de la taxe sur les produits et services (TPS) (y inclus taxe de vente harmonisée - TVH)

Note(s):

13392

• 7 Ces montants seront inscrits par les ministères; il seront transférés au moment de la consolidation dans le SCGRF au CFR 41315. Ils doivent être provisionnés au ADRC par RI avant le 31 mars de chaque année.

Prêts d'études canadiens (prêts directs)

13393 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Montants subrogés à l'État en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* et de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*

13394

Particulier au ministère(s):

- 014 Ressources humaines et Développement des compétences
- 13397 Escomptes non-amorties Autres prêts, placements et avances

Escompte non-amorti sur les prêts aux étudiants à risques partagés

13398 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Prêts divers, placements et avances

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut 13399 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

134 Provision pour moins-value

Note(s):

- 6 Ne doit pas être utilisé par les ministères tant que la responsabilité d'établir la provision pour moins-value leur soit transférée.
- 1341 Provision pour moins-value des prêts aux sociétés d'État

Provisions pour prêts aux sociétés d'État entreprise

Particulier au ministère(s):

13411

- 056 Secrétariat du Conseil du Trésor
- 091 Société canadienne d'hypothèque et de logement (Société d'État)

Provisions pour prêts aux sociétés d'État consolidées

13412 Particulier au ministère(s):

- 056 Secrétariat du Conseil du Trésor
- 1342 Provision pour moins-values pour prêts, placements et avances à d'autres gouvernements et organisations
- Provisions, gouvernements provinciaux et territoriaux pour le développement régional et industriel
- 13422 Provisions, gouvernements provinciaux et territoriaux, à d'autres fins
- 13423 Provisions, gouvernements étrangers, y compris les pays en développement
- 13424 Provisions, organisations internationales
- 13427 Provisions, autres organisations
- 1343 Provision pour moins-values pour autres prêts, placements et avances
- 13431 Provisions, prêts et avances comptables aux employés
- 13433 Provisions, prêts aux premières nations et aux territoires du nord
- 13434 Provisions, autres prêts consentis par des ministères
- 13435 Provisions, autres avances et subventions
- 13437 Provisions, prêts et avances sur des garanties de prêts périmés
- 13438 Provisions, prêts et avances sur transferts (contributions remboursables comprises)
- 13439 Provisions, autres prêts, placements et avances
 - 1349 Provision pour moins-value pour autres prêts

Autres prêts

13490 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Provision sur les prêts d'études canadiens (prêts directs)

13493 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Provision sur les montants subrogés en vertu de la Loi fédérale sur les prêts aux étudiants et de la Loi sur l'aide financière aux étudiants

13494 Particulier au ministère(s) :

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Provision sur les paiements en trop de perception fiscale pour les provinces - T3 **Description :**

Pour enregistrer une provision sur les sommes recouvrables suite au trop-payé versé aux provinces en vertu des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires. Ce trop-payé résulte d'une erreur dans l'accumulation des revenus d'impôts provenant des fiducies(T3).

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

135 Prêts, placements et avances par les sociétés d'État consolidées et autres entités

- 1351 Prêts et avances par les sociétés d'État consolidées et autres entités
- 13510 Prêts et avances par les sociétés d'État consolidées et autres entités
- 1352 Placements faits par les sociétés d'État consolidées et autres entités
- 13520 Placements faits par les sociétés d'État consolidées et autres entités

14 Charges payées d'avance et frais reportés

141 Charges payées d'avance

- 1411 Charges payées d'avance
- 14110 Charges payées d'avance
 - 1412 Paiements de transfert payés d'avance
- 14120 Paiements de transfert payés d'avance

142 Frais reportés

1421 Frais reportés sur la dette non échue

Escomptes non amortis des bons du Trésor

14211 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Escomptes non amortis des bons du Canada

14212 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Escomptes et primes non amortis des obligations négociables

14213 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Commissions non amorties des Obligations d'épargne du Canada 14214 **Particulier au ministère(s) :**

- 006 Finances
- 1429 Autres frais reportés
- 14299 Autres frais reportés

15 Stocks

151 Stocks réguliers

1511 Stocks retenus pour consommation

Stocks détenus pour fins de consommation

Note(s):

15110

• 5 Tous les stocks non retenus pour des extrants de programmes futurs et/ou la transformation ultérieure. Les stocks retenus pour la revente doivent être inclus dans le groupe de CRF 1512.

Travaux en cours - Autres ministères (AM)

15111 Particulier au ministère(s):

- 127 Travaux publics et Services gouvernementaux
- 1512 Stocks pour revente
- 15120 Stocks pour revente

Travaux en cours - Externe

15121 Particulier au ministère(s):

• 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux

16 Immobilisations

161 Immobilisations corporelles

- 1611 Terrains, bâtiments et ouvrages
- 16111 Terrains
- 16112 Bâtiments
- 16113 Ouvrages et infrastructure
 - 1612 Matériel et outillage
- 16121 Matériel et outillage
- 16122 Matériel informatique
- 16123 Logiciels informatiques achetés et développés

Armes de défense

Particulier au ministère(s):

- 007 Environnement
- 018 Défense nationale
- 16124
- 030 Gendarmerie royale du Canada
- 053 Service correctionnel
- 086 Pêches et Océans
- 124 Agence Parcs Canada
- 130 Agence du revenu du Canada (activités de l'Agence)
- 16129 Autre matériel (mobilier compris)
- 1613 Véhicules
- 16131 Navires et embarcations
- 16132 Aéronefs
- 16133 Véhicules automobiles (non militaires)

Véhicules militaires

Particulier au ministère(s):

16134

- 018 Défense nationale
- 030 Gendarmerie royale du Canada

16135 Autres véhicules

- 1614 Améliorations locatives
- 16141 Améliorations locatives
- 16142 Améliorations locatives sur l'immeuble quand le propriétaire est un autre ministère gouvernemental

162 Amortissement cumulé des immobilisations corporelles

Note(s):

- 2 La ventilation de l'amortissement cumulé doit correspondre à la ventilation exigée par la Politique de capitalisation des actifs. Les ministères devront prévoir dans leurs systèmes des comptes distincts pour chaque type d'immobilisations.
- 1621 Amortissement cumulé des bâtiments et ouvrages
- 16212 Amortissement cumulé des bâtiments
- 16213 Amortissement cumulé des ouvrages et infrastructure
 - 1622 Amortissement cumulé du matériel et de l'outillage
- 16221 Amortissement cumulé du matériel et outillage
- 16222 Amortissement cumulé du matériel informatique
- 16223 Amortissement cumulé des logiciels informatiques achetés et développés

Amortissement cumulé des armes de défense

Particulier au ministère(s):

- 007 Environnement
- 018 Défense nationale
- 16224
- 030 Gendarmerie royale du Canada
- 053 Service correctionnel
- 086 Pêches et Océans
- 124 Agence Parcs Canada
- 130 Agence du revenu du Canada (activités de l'Agence)
- 16229 Amortissement cumulé d'autre matériel incluant les meubles
 - 1623 Amortissement cumulé des véhicules
- 16231 Amortissement cumulé des navires et embarcations
- 16232 Amortissement cumulé des aéronefs
- 16233 Amortissement cumulé des véhicules automobiles (non militaires)

Amortissement cumulé des véhicules militaires

Particulier au ministère(s):

16234

- 018 Défense nationale
- 030 Gendarmerie royale du Canada
- 16235 Amortissement cumulé des autres véhicules
 - 1624 Amortissement cumulé des améliorations locatives
- 16241 Amortissement cumulé sur les améliorations locatives
- Amortissement cumulé sur les améliorations locatives sur l'immeuble quand le propriétaire est un autre ministère gouvernmental

163 Travaux en cours - immobilisations corporelles

Travaux en cours

Note(s):

1631

- 4 Les biens en construction seront comptabilisés comme des travaux en cours et lorsqu'ils seront terminés, ils seront ensuite réaffectés au compte d'immobilisations régulier.
- 16311 Bâtiments en construction
- 16312 Ouvrages de génie en construction
- 16315 Travaux en cours Logiciels

Les travaux en cours liés à la diversification des modes de financement (partenariats public-privé)

Particulier au ministère(s):

16316

- 018 Défense nationale
- 055 Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications
- 127 Travaux publics et Services gouvernementaux
- 16319 Autres constructions ou travaux en cours

166 Actifs corporels sous contrat de location-acquisition

Note(s):

- 15 Les contrats de location-acquisition pour ces actifs sont inclus en 242.
- 1661 Terrains, bâtiments et ouvrages sous contrat de location-acquisition
- 16611 Terrains sous contrat de location-acquisition
- 16612 Bâtiments sous contrat de location-acquisition
- 16613 Ouvrages et infrastructure sous contrat de location-acquisition
- 1662 Matériel et outillage sous contrat de location-acquisition
- 16621 Matériel et outillage sous contrat de location-acquisition
- 16622 Matériel informatique sous contrat de location-acquisition
- 16623 Logiciels informatiques achetés sous contrat de location-acquisition

Armes de défense sous contrat de location-acquisition

Particulier au ministère(s):

- 007 Environnement
- 018 Défense nationale

16624

- 030 Gendarmerie royale du Canada
- 053 Service correctionnel
- 086 Pêches et Océans
- 124 Agence Parcs Canada
- 130 Agence du revenu du Canada (activités de l'Agence)
- 16629 Autre matériel sous contrat de location-acquisition
 - 1663 Véhicules sous contrat de location-acquisition
- 16631 Navires et embarcations sous contrat de location-acquisition
- 16632 Aéronefs sous contrat de location-acquisition
- 16633 Véhicules automobiles (non militaires) sous contrat de location-acquisition

Véhicules militaires sous contrat de location-acquisition

Particulier au ministère(s):

16634

- 018 Défense nationale
- 030 Gendarmerie royale du Canada

16639 Autres véhicules sous contrat de location-acquisition

167 Amortissement cumulé des immobilisations corporelles sous contrat de location-acquisition

- 1671 Amortissement cumulé des bâtiments et ouvrages sous contrat de location-acquisition
- 16712 Amortissement cumulé des bâtiments sous contrat de location-acquisition
- 16713 Amortissement cumulé des ouvrages et infrastructure sous contrat de location-acquisition
 - 1672 Amortissement cumulé du matériel et de l'outillage sous contrat de location-acquisition
- 16721 Amortissement cumulé du matériel et de l'outillage sous contrat de location-acquisition
- 16722 Amortissement cumulé du matériel informatique sous contrat de location-acquisition
- 16723 Amortissement cumulé des logiciels informatiques sous contrat de location-acquisition Amortissement cumulé des armes de défense sous contrat de location-acquisition **Particulier au ministère(s)**:
 - 007 Environnement
 - 018 Défense nationale

16724

- 030 Gendarmerie royale du Canada
- 053 Service correctionnel
- 086 Pêches et Océans
- 124 Agence Parcs Canada
- 130 Agence du revenu du Canada (activités de l'Agence)
- 16729 Amortissement cumulé d'autre matériel sous contrat de location-acquisition
- 1673 Amortissement cumulé des véhicules sous contrat de location-acquisition
- 16731 Amortissement cumulé des navires et embarcations sous contrat de location-acquisition
- 16732 Amortissement cumulé des aéronefs sous contrat de location-acquisition
- 16733 Amortissement cumulé des véhicules automobiles (non militaires) sous contrat de location-acquisition

Amortissement cumulé des véhicules militaires sous contrat de location-acquisition **Particulier au ministère(s)**:

16734

- 018 Défense nationale
- 030 Gendarmerie royale du Canada

16739 Amortissement cumulé des autres véhicules sous contrat de location-acquisition

168 Travaux en cours - immobilisations corporelles sous contrat de location-acquisition

Travaux en cours sous contrat de location-acquisition

Note(s):

1681

- 4 Les biens en construction seront comptabilisés comme des travaux en cours et lorsqu'ils seront terminés, ils seront ensuite réaffectés au compte d'immobilisations régulier.
- 16811 Bâtiments sous contrat de location-acquisition en construction
- 16812 Ouvrages de génie sous contrat de location-acquisition en construction

Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale - Chapitre 4 - Comptes de rapports financiers - Détaillé - (EF 2011-2012)

16815 Travaux en cours - Logiciels sous contrat de location-acquisition 16819 Autres constructions ou travaux en cours sous contrat de location-acquisition

2 Passif

21 Passif à court terme

211 Créditeurs

- 2111 Créditeurs Réguliers
- 21111 Créditeurs courants
- 21112 Traitements et salaires courus

Charges courues à payer

Note(s):

- 21113
- 1 Charges à payer pour les biens et services reçus, mais la facture n'est pas encore reçue et ceci inclut les charges à payer des montants estimés à la fin d'exercice sous CAFÉ.
- 21115 Charges courues en fin d'exercice en attente de la Loi d'exécution du budget
- 21117 Intérêt couru à payer sur comptes créditeurs réguliers (fournisseurs)
- 21119 Autres créditeurs
 - 2112 Retenues salariales impayées
- 21121 Retenues d'impôt sur le revenu à payer (au gouvernement du Canada)
- 21122 Cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC) à payer
- 21123 Cotisations d'assurance-emploi à payer

Retenues au titre des cotisations de pensions de retraite

21124 Note(s):

- 16 Comprennent les déductions au titre des prestations supplémentaires de décès.
- 21125 Retenues au titre des comptes de régimes compensatoires
- 21126 Autres retenues à payer au gouvernement du Canada
- 21127 Retenues à verser à des tiers
- 21128 Retenues Liste de paye des ministères
- 21129 Autres retenues salariales impayées
- 2113 Créditeurs interministériels

Comptes créditeurs - Autres ministères (AM)

Description:

Ce compte est pour enregistrer les montants à payer à un autre ministère (AM) résultant de la vente de biens et/ou de la prestation de services mais pour lesquels le règlement interministériel (RI) n'a pas encore été effectué. Les courus de fin de mois ou les créditeurs de fin d'exercice seront enregistrés dans ce compte de rapport financier (CRF). Ce compte s'apparente au compte créditeur intersociété du secteur privé et sera éliminé par le Receveur général à l'échelle du gouvernement pour les besoins de la

21132 consolidation. Son équivalent du côté de l'actif est le CRF 11242 Compte débiteur - Autres ministères du gouvernement.

Note : Ce compte ne doit pas être utilisé comme compte d'attente pour les transactions de RI. S'il-vous-plait vous référez au CRF 21615 à cet effet.

Note(s):

- 42 Le chapitre 10 (écritures comptables) du Manuel du receveur général
- 44 Référence : Manuel de comptabilité selon la SIF.
- 49 Indicateur "I" seulement à être utilisé sauf pour le solde d'ouverture.

Taxe sur les produits et services (TPS) (y compris la taxe de vente harmonisée - TVH) à payer à l'Agence du revenu du Canada (ARC)

21134 Note(s):

• 22 Les montants à payer au titre de la TPS seront consignés dans ces comptes par les ministères.

Débits de règlement interministériel (RI) en transit pour le receveur général (RI introduit par le débiteur)

21135 **Note(s)**:

• 49 Indicateur "I" seulement à être utilisé sauf pour le solde d'ouverture.

2114 Effets à payer

Effets à payer à l'Association internationale de développement

21141 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Effets à payer à des banques de développement

21142 Particulier au ministère(s):

• 003 - Agence canadienne de développement international

Effets à payer à des institutions financières internationales

21143 Particulier au ministère(s):

• 003 - Agence canadienne de développement international

Effets à payer à d'autres organisations internationales et banques

21149 Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 2115 Autres créditeurs
- 21151 Taxe de vente provinciale, sauf la taxe de vente harmonisée (TVH)

Sociétés d'État consolidées et autres entités

21152 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 21153 Retenues de garantie
- 21154 Intérêts courus sur des contrats de location-acquisition

Montant payables à des banques en vertu des mécanismes de financement direct prévus par la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* (LFAFE)

21155 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Comptes créditeurs - autres niveaux du gouvernement (compte de contrepartie d'actif) 21156 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Réévaluation de contrats à terme sur devises

21157 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Autres créditeurs

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de passif ne peut 21159 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Créditeurs - Agence du revenu du Canada (ARC) - Revenus fiscaux 2116 **Particulier au ministère(s) :**

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Compte de l'impôt à payer sur le revenu des particuliers et des non-résidents **Description :**

Représente les sommes payables aux contribuables, par l'Agence du revenu du Canada (ARC), pour l'impôt sur le revenu des particuliers et des fiducies, ainsi que pour les prélèvements sur le salaire et les impôts des non-résidents. Il comprend les sommes payables découlant des cotisations d'impôt et celles qui n'ont pas encore été fixées mais qui ont fait l'objet d'une estimation par l'ARC.

Particulier au ministère(s):

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Impôts à payer sur le revenu des sociétés

Description:

Représente les sommes payables par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) aux contribuables pour l'impôt à payer sur le revenu des sociétés. Il comprend les sommes payables découlant des cotisations d'impôt et celles qui n'ont pas encore été fixées mais qui ont fait l'objet d'une estimation par l'ADRC.

Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Taxe sur les produits et services (TPS)

21163 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Créditeurs - Taxe de vente provinciale

Particulier au ministère(s):

21164

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Créditeurs - Compensation des travailleurs de Nouvelle Écosse

21165 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Comptes créditeurs envers le Ministère du revenu du Québec (MRQ) par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC)

Description:

Représente les sommes payables au ministère du Revenu du Québec (MRQ), par l'Agence du revenu du Canada (ARC), pour les impôts retenus à la source par l'ARC d'employés qui demeurent au Québec mais qui travaillent hors du Québec. Il comprend aussi les montants à percevoir par l'ARC du MRQ pour les impôts retenus à la source

21166 par ce dernier d'employés qui demeurent à l'extérieur du Québec mais qui travaillent au Québec. Ce compte renferme aussi les sommes payables par l'ARC au MRQ pour les chèques de remboursement de taxe sur les produits et services (TPS) non encaissés par les contribuables du fait que l'ARC ne rembourse le MRQ que lorsque les chèques sont encaissés par le contribuable.

Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Comptes créditeurs aux provinces - Autres taxes

21167 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Autres revenus fiscaux à payer

Particulier au ministère(s):

21169

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)
- 2117 Créditeurs Revenus fiscaux Répartition interministérielle

Primes versées au Régime de pensions du Canada à payer au ministère du Développement social

21171 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Cotisations à l'assurance-emploi à payer au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC)

21172 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Paiements en trop à la Sécurité de la vieillesse, à payer au ministère du Développement social

21173 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

T1 (Particulier) Perception fiscale provinciales et territoriales à payer au ministère des Finances

Description:

En vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, le gouvernement du Canada est autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des accords selon lesquels le gouvernement du Canada percevra les impôts sur le revenu pour le compte de ceux-ci, et leur effectuera des versements relatifs à ces impôts. Le gouvernement du Canada a conclu des accords avec les provinces et territoires (excluant Québec), en vue de percevoir les impôts sur le revenu des particuliers et les impôts des sociétés à travers l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'argent amassé par ARC est ensuite transféré au ministère des Finances qui fera les paiements aux provinces et territoires par versements mensuels égaux. Ce compte est utilisé par l'ADRC pour payer au ministère des Finances les impôts sur le revenu des particuliers perçus. Le Compte de rapport financier (CRF) 21177 est utilisé pour les impôts des sociétés perçus.

Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Programmes de prestations provinciales à payer à l'Agence du revenu du Canada (ARC) 21175 **Particulier au ministère(s)**:

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Taxe de vente harmonisée (TVH) payable au ministère des Finances (utilisé par l'Agence des douanes et du revenu du Canada - ADRC)

21176 Particulier au ministère(s):

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

T2 (Société) Perception fiscale provinciales et territoriales à payer au ministère des Finances

Description:

En vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, le gouvernement du Canada est autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des accords selon lesquels le gouvernement du Canada percevra les impôts sur le revenu pour le compte de ceux-ci, et leur effectuera des versements relatifs à ces impôts. Le gouvernement du Canada a conclu des accords avec les provinces et territoires (excluant Québec), en vue de percevoir les impôts sur le revenu des particuliers et les impôts des sociétés à travers l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'argent amassé par ARC est ensuite transféré au ministère des Finances qui fera les paiements aux provinces et territoires par versements mensuels égaux. Ce compte est utilisé par l'ARC pour payer au ministère des Finances les impôts des sociétés perçus. Le Compte de rapport financier (CRF) 21174 est utilisé pour les impôts des particuliers perçus.

Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Autres créditeurs

Particulier au ministère(s):

21179

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

212 Intérêts et dettes échues

2121 Dettes échues

Obligations négociables

21211 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Obligations d'épargne du Canada

21212 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Bons du Trésor

21213 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Dettes échues en devises étrangères

21214 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Autres dettes échues

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de passif ne peut refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

2122 Intérêts sur la dette non échue

Intérêts échus

21221 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Intérêts composés sur les obligations d'épargne du Canada

21222 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Intérêts échus sur les coupons

21223 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

2123 Intérêts courus sur la dette non échue

Intérêts courus sur les obligations négociables

21231 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts courus sur les obligations d'épargne du Canada

21232 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts courus sur les obligations non négociables spéciales émises au fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC)

21233 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts courus sur la dette non échue en devises

21234 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts courus sur d'autres éléments de passif

21235 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts courus sur billets à ordre

21236 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts courus fiducie pour le financement des appareils médicaux

21237 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

213 Tranche à court terme de la dette à long terme

2131 Dette non échue en monnaie canadienne

Obligations négociables

21311 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Obligations d'épargne du Canada

21312 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Bons du Trésor

21313 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Autres dette non échue en monnaie canadienne

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de passif ne peut refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations

21314 et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 2132 Dette non échue en devises

Obligations négociables

21321 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Autres dette non échue en devises étrangères

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de passif ne peut refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

214 Provisions

Provision pour avantages sociaux des employés

Note(s):

2141

- 23 Les besoins relatifs à la comptabilité exigée des ministères sauf si autrement précisé pour un compte individuel.
- 21411 Provision pour congés annuels

Provision pour indemnités de cessation d'emploi - réaménagement des effectifs **Note(s)**:

• 21 Jusqu'à nouvel ordre, les ministères ne peuvent pas se servir de ce compte.

Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 21413 Provision pour salaires rétroactifs
- 21414 Provision pour congés compensatoires
- 21415 Provision pour le passif relatif aux indemnités de départ ministères
- 21416 Provision pour indemnités de cessation d'emploi ministères
- 21417 Provision pour autres avantages sociaux des employés

Sociétés d'État consolidées et autres entités

21418 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 2142 Provision pour emprunts des sociétés d'État

Emprunts totaux des sociétés d'État entreprises mandataires

Particulier au ministère(s):

21421

- 006 Finances
- 097 Receveur général

Emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires qui devraient être remboursables 21422 **Particulier au ministère(s)**:

• 097 - Receveur général

Emprunts totaux des sociétés d'État consolidées

21423 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Emprunts des sociétés d'État consolidées qui devraient être remboursables

21424 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 2143 Autres provisions
- 21431 Provision pour éléments courus

Provision pour garanties d'emprunt

Particulier au ministère(s):

- 001 Agriculture et Agroalimentaire
- 003 Agence canadienne de développement international
- 005 Affaires étrangères et Commerce international
- 21432 006 Finances
 - 014 Ressources humaines et Développement des compétences
 - 023 Agence de promotion économique du Canada atlantique
 - 033 Industrie
 - 042 Affaires indiennes et du Nord canadien
 - 097 Receveur général
 - 123 Exportation et développement Canada (Société d'État)

Provision pour réclamations et causes en instance et imminentes

21433 Description:

Ce compte est utilisé pour enregistrer une provision pour le passif éventuel relatif aux réclamations et causes en instance et imminentes seulement.

Provision pour autres moins-value

2144 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Remboursement d'impôt sur le revenu

21441 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Remboursements d'impôt sur le revenu pour l'industrie pétrolière

21442 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Taxe de vente harmonisée (TVH) à payer aux provinces

21443 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

215 Autre passif à court terme

2151 Revenus reportés

21510 Revenus reportés

Avantage incitatif relatif à un bail

Description:

Avantage qu'un bailleur envisage d'accorder au futur locataire dans la négociation d'un 21511 nouveau bail et visant à amener le futur locataire à conclure le contrat, par exemple le versement, à l'avance, d'un montant en espèces au locataire, une période initiale d'occupation gratuite ou une contribution à certains coûts engagés par le locataire au titre des améliorations locatives ou de réinstallation.

216 Comptes d'attente

2161 Comptes d'attente généraux

Comptes d'attente généraux

Description :Le compte d'attente général doit être utilisé par les ministères pour temporairement

enregistrer une somme d'argent reçue d'une tierce partie (c.-à-d. parties à l'extérieur de l'entité comptable du gouvernement du Canada) pour laquelle il n'y a pas suffisamment d'information disponible pour inscrire l'opération dans un compte approprié. L'expéditeur doit être consulté immédiatement pour identifier l'intention pour laquelle les fonds publics ont été prévus. Les montants dans les comptes d'attente général doivent être déclarés aux comptes appropriés aussitôt que l'information pertinente concernant l'emploi de cette somme est disponible. À la fin de l'exercice financier, le solde restant dans le compte d'attente général doit représenter seulement les opérations pour lesquelles le traitement comptable approprié demeure indéterminé.

Compte de compensation intraministérielle

Description:

- 21612 Ce compte permet d'enregistrer les opérations entre des autorités distinctes au sein d'un ministère (y compris celles des fonds renouvelables). Le montant total des débits et crédits dans ce compte doivent s'annuler tous les mois dans chaque ministère.
- 21613 Saisie-arrêt de traitements
- 21614 Ordonnances familiales

Compte d'attente pour les RI non répartis et non rapprochés

Description:

Ce compte renferme toutes les opérations de règlement interministériel (RI) pour les comptes à payer ou à recevoir, pour lesquels le règlement comptable ultérieur n'est pas connu au moment où l'on reçoit le RI et où on l'enregistre dans le système ministériel de gestion financière (SMGF). Ce compte devrait être utilisé provisoirement par les

21615 ministères pour enregistrer le RI jusqu'à ce que son traitement comptable adéquat soit déterminé et réglé. Les éléments de ce compte doivent être soldés complètement de façon continue. Le code d'auhorisation B420 devrait être utilisé avec ce CRF.

Note(s):

- 47 L'indicateur "I" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 13 Le solde de ce compte **doit** être nul à la fin de l'exercice financier.
- 2162 Comptes d'attente spéciaux

Comptes d'attente relatif aux autres ministères

Description:

- 21621 **Note :** On ne doit sous aucun prétexte reporter à l'exercice suivant le solde de ce CRF. Le solde de fin d'année doit donc être remis à zéro. (Référence : Annexe 12 du chapitre 14 du Manuel du receveur général)
- 21622 Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP) / Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) compte d'attente - compensation
- 21623 Comptes d'attente des chèques non réclamés

Comptes d'attente - Règlements interministériels

21624 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 21625 Compte d'attente Capital d'apport

Réaffectation des indicateurs interne/externe pour les opérations de règlement interministériel (RI)

Description:

Ce compte est utilisé pour les règlements interministériels (RI) qui impliquent le transfert d'un ministère à l'autre d'une opération externe au gouvernement. Ce compte est nécessaire puisque toutes les opérations traitées par le Système normalisé des paiements (SNP) doivent être identifiées par l'indicateur "I".

Voici un exemple de cette opération :

(Vous trouverez un exemple similaire à la section 10.7.13 du chapitre 10 du Manuel du receveur général intitulé Virement de recettes externes au ministère indiqué)

Un contribuable doit de l'argent au ministère A. L'Agence du revenu du Canada (ARC) doit un remboursement d'impôt à ce contribuable. Le ministère A demande à l'ARC de retenir le remboursement dû au contribuable. L'ARC lance le RI au ministère A et le ministère A va utiliser le code CRF 21626 afin de faire remplacer le "I" du RI à un "E".

Voici l'écriture dans les livres de l'ARC (débiteur) :

Sommaire du tableau

Le tableau présente une écriture comptable dans les livres de l'ARC (débiteur). Le tableau est composé de 4 colonnes : Compte de rapport financier; Code d'autorisation; 21626 Interne/Externe et Montant.

Compte de rapport financier Code d'autor. I/E Montant

2xxxx Compte à payer par l'ADRC au contribuable R300 (I) DR xxx

65xxx Compte de contrôle des crédits de RI 0000 (I) CR xxx

Les livres du ministère A (créditeur) auraient les écritures suivantes :

Sommaire du tableau

Le tableau présente une série d'écritures comptables du ministère A (créditeur). Le tableau est composé de 4 colonnes : Compte de rapport financier; Code d'autorisation; Interne/Externe et Montant.

Compte de rapport financier	Code d'autor.	I/E Montant
64xxx Compte de contrôle des débits de RI	0000	(I) DR xxx
21626 Réaffectation des indicateurs int/ext pour les opérations de RI	R300	(I) CR xxx
21626 Réaffectation des indicateurs int/ext pour les opérations de RI	R300	(E) DR xxx
112xx Débiteurs	R300	(E) CR xxx

Note: Le solde du compte 21626, soit le total des opérations I et E, doit être égal à zéro. Montant en attente au titre du produit de la vente d'actifs 21627 Note(s):

• 20 Compte requis par certains groupes de concentration aux fins des systèmes.

22 Comptes de pension

221 Régime de pensions du Canada (RPC)

2211 Compte du Régime de pensions du Canada

Compte du Régime de pensions du Canada - fonds cumulatif sous l'administration 22110 **Particulier au ministère(s) :**

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Régime de pensions du Canada (RPC) - Transferts cumulatifs à l'Office d'investissements du RPC

- 22111 Particulier au ministère(s) :
 - 014 Ressources humaines et Développement des compétences
 - 2212 Titres détenus par le fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC)

 Obligations provinciales et territoriales détenues par le fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC)
- 22121 Particulier au ministère(s):
 - \bullet 014 Ressources humaines et Développement des compétences

Placements du gouvernement du Canada

22123 Particulier au ministère(s):

- 014 Ressources humaines et Développement des compétences
- 2213 Régime de pensions du Canda (RPC) Investissements détenus à court terme Régime de pensions du Canada investissements détenus à court terme 22130 **Particulier au ministère(s):**
 - 014 Ressources humaines et Développement des compétences

222 Régimes de retraite du secteur public

Note(s):

- 19 On trouvera des précisions sur les comptes de retraite dans les articles de classification.
- 2221 Comptes de pension de la fonction publique (CPR-FP)

Compte de pension de retraite de la fonction publique

22211 Particulier au ministère(s):

• 087 - Pension de retraite de la fonction publique

Fonds d'investissement du Compte de pension de retraite de la fonction publique 22212 **Particulier au ministère(s)**:

• 087 - Pension de retraite de la fonction publique

Fonds de pension de la fonction publique

22213 Particulier au ministère(s):

• 087 - Pension de retraite de la fonction publique

2222 Pensions des Forces canadiennes

Compte de pension de retraite des Forces canadiennes

22221 Particulier au ministère(s) :

• 018 - Défense nationale

Fonds d'investissement du Compte de pension de retraite des forces canadiennes 22222 Particulier au ministère(s):

• 018 - Défense nationale

Fonds de pension des Forces canadiennes

22223 Particulier au ministère(s):

• 018 - Défense nationale

Fonds de pension des troupes de réserve

22224 Particulier au ministère(s):

• 018 - Défense nationale

2223 Compte de pension de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)

22231 Particulier au ministère(s):

• 030 - Gendarmerie royale du Canada

Fonds d'investissement du Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)

22232 Particulier au ministère(s):

• 030 - Gendarmerie royale du Canada

Fonds de pension de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)

22233 Particulier au ministère(s):

• 030 - Gendarmerie royale du Canada

2224 Comptes d'allocations de retraite des parlementaires (CARP)

Compte d'allocations de retraite des parlementaires (Chambre des communes)

22241 Particulier au ministère(s):

• 067 - Chambre des communes

Comptes d'allocations de retraite des sénateurs

22242 Particulier au ministère(s):

• 009 - Sénat

2225 Compte de convention de retraite des parlementaires (CCRP)

Compte de convention de retraite - Chambre des communes

22251 Particulier au ministère(s):

• 067 - Chambre des communes

Compte de convention de retraite - Chambre des communes - Retenues cumulatives d'impôt remboursable

22252 Particulier au ministère(s):

• 067 - Chambre des communes

Compte de convention de retraite - Sénat

22255 Particulier au ministère(s):

• 009 - Sénat

Compte de convention de retraite - Sénat - retenues cumulatives d'impôt remboursable 22256 **Particulier au ministère(s)**:

• 009 - Sénat

223 Compte des régimes compensatoires (RC)

2231 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Fonction publique

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Fonction publique - Compte général 22311 Particulier au ministère(s) :

• 087 - Pension de retraite de la fonction publique

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Fonction publique - Retenues cumulatives d'impôt remboursable

22312 Particulier au ministère(s):

- 087 Pension de retraite de la fonction publique
- 2232 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 Défense nationale

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Défense nationale - Compte général 22321 Particulier au ministère(s) :

• 018 - Défense nationale

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Défense nationale - Retenues cumulatives d'impôt remboursable

22322 Particulier au ministère(s):

• 018 - Défense nationale

2233 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Gendarmerie royale du Canada (GRC)

- Compte général

22331 Particulier au ministère(s) :

• 030 - Gendarmerie royale du Canada

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Gendarmerie royale du Canada (GRC)

- Retenues cumulatives d'impôt remboursable

22332 Particulier au ministère(s):

• 030 - Gendarmerie royale du Canada

2234 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 2 - Fonction publique

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 2 - Fonction publique - Compte général 22341 Particulier au ministère(s):

• 087 - Pension de retraite de la fonction publique

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 2 - Fonction publique - Retenues cumulatives d'impôt remboursable

22342 Particulier au ministère(s):

• 087 - Pension de retraite de la fonction publique

224 Autres Comptes de Retraite du Secteur public

2241 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS)

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Juges

Particulier au ministère(s):

22412

- 013 Justice
- 051 Commissaire à la magistrature fédérale
- 080 Cour suprême du Canada
- 087 Pension de retraite de la fonction publique

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Lieutenant-gouverneurs (LPRLG)

22413 Particulier au ministère(s):

- 087 Pension de retraite de la fonction publique
- 135 Patrimoine canadien

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Diplomates

Particulier au ministère(s):

22414

- 005 Affaires étrangères et Commerce international
- 087 Pension de retraite de la fonction publique

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Parlement

Particulier au ministère(s):

22415

- 067 Chambre des communes
- 087 Pension de retraite de la fonction publique

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*

22416 Particulier au ministère(s):

- 030 Gendarmerie royale du Canada
- 087 Pension de retraite de la fonction publique

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Loi sur la continuation de la pension des services de défense

22417 Particulier au ministère(s):

- 018 Défense nationale
- 087 Pension de retraite de la fonction publique

2242 Obligations au titre des pensions en vertu d'autres comptes de pension de retraite

Loi sur les juges - Obligation découlant des régimes de retraite

22422 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs - Obligation découlant des régimes de retraite

22423 Particulier au ministère(s) :

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Loi sur la pension spéciale du service diplomatique - Obligation découlant des régimes de retraite

22424 Particulier au ministère(s) :

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada - Obligation découlant des régimes de retraite

22426 Particulier au ministère(s) :

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Loi sur la continuation de la pension des services de défense - Obligation découlant des régimes de retraite

22427 Particulier au ministère(s) :

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Autres obligations au titre des régimes de retraite

22429 Particulier au ministère(s) :

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

225 Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

Note(s):

- 18 La classification des autorisations fournit des précisions sur ces comptes.
- 2251 Provision pour redressements au titre des régimes de retraite comptes généraux Compte de pension de retraite de la fonction publique (CPRFP) - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

22511 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes (CPRFC) - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

22512 Particulier au ministère(s) :

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

22513 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte d'allocations de retraite des parlementaires - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

22514 Particulier au ministère(s) :

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte des conventions de retraite parlementaires (CCRP) - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

22515 Particulier au ministère(s) :

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Fond de pension de la fonction publique - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite

22516 Particulier au ministère(s) :

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Fond de pension des Forces canadiennes (FC) - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite

22517 Particulier au ministère(s) :

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Fond de pension de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) - Pension pour redressements au titre de régimes de retraite.

22518 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Fond de pension des troupes de réserve - Pension pour redressements au titre de régimes de retraite.

22519 Particulier au ministère(s) :

- 056 Secrétariat du Conseil du Trésor
- 097 Receveur général
- Provision pour redressements au titre des régimes de retraite Compte des régimes compensatoires (RC)

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Fonction publique - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

22521 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Défense nationle - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

22522 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Gendarmerie royale du Canada - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

22523 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte des régimes compensatoires (RC) No. 2 - Fonction publique - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

22524 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Provision pour redressements au titre des régimes de retraite - Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS)

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Juges - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite

22532 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Lieutenant - gouverneurs (LPRLG) - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite

22533 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Diplomates - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite

22534 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Parlement - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite

22535 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite

Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - *Loi sur la continuation de la pension des services de défense* - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite

Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

2254 Provision pour redressements au titre de régimes de retraite - autres comptes

Autres comptes de régimes de retraite - Provision pour redressements 22549 Particulier au ministère(s):

• 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

226 Comptes d'assurance, de prestations de décès et autres comptes de pension

2261 Comptes d'assurance

Fonds d'assurance de la fonction publique

22611 Particulier au ministère(s) :

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Fonds d'assurance des anciens combattants

22612 Particulier au ministère(s):

• 021 - Anciens combattants

Comptes de liquidation des sociétés d'assurances

22613 Particulier au ministère(s):

• 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

Fonds d'assurance des soldats de retour au pays

22614 Particulier au ministère(s):

• 021 - Anciens combattants

Comptes de contrepartie de liquidation des sociétés assurances

22618 Particulier au ministère(s):

• 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

22619 Autres comptes d'assurance

2262 Comptes de prestations de décès

Compte de prestations de décès de la fonction publique

22621 Particulier au ministère(s):

• 087 - Pension de retraite de la fonction publique

Compte de prestations de décès des Forces régulières

22622 Particulier au ministère(s):

• 018 - Défense nationale

22629 Autres comptes de prestations de décès

2263 Autres comptes de pension

Fonds de pension des personnes à charge - Gendarmerie royale du Canada (GRC)

22631 Particulier au ministère(s):

• 030 - Gendarmerie royale du Canada

Compte de régimes contributifs - Employés recrutés sur place

Particulier au ministère(s):

22632

- 005 Affaires étrangères et Commerce international
- 056 Secrétariat du Conseil du Trésor

Compte de pension des mandataires de rentes

22633 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

22639 Autres comptes de pension

227 Autres avantages sociaux futurs

Description:

Les autres avantages sociaux futurs sont acquis par les employés en service actif et devraient leur être fournis lorsqu'ils auront cessé d'être employés soit de façon temporaire, soit de façon permanente. Les autres avantages sociaux futurs comprennent les prestations suivantes : Les autres prestations de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi.

Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Autres avantages de retraite

Description:

Les autres avantages de retraite sont les avantages, autres que les prestations de retraite, que le gouvernement prévoit fournir après le départ à la retraite, aux salariés et à leurs bénéficiaires. Ces avantages comprennent les prestations pour soins de santé et de soins dentaires dont jouissent les salariés après leur départ à la retraite.

Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Passif relatif au régime de soins de santé

22711 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Passif relatif au régime de soins dentaires

22712 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Avantages postérieurs à l'emploi

Description:

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les avantages que le gouvernement prévoit fournir aux salariés et à leurs bénéficiaires après la période de service mais avant 2272 la date de départ à la retraite. Ces avantages comprennent les indemnités de cessation d'emploi, les indemnités pour accidents du travail et les prestations pour anciens combattants.

Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Passif relatif aux indemnités de départ

22721 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Passif relatif à l'indemnisation pour accidents de travail

22722 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Passif relatif aux prestations pour anciens combattants

22725 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Passif relatif aux prestations pour la GRC

22726 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

23 Comptes à fins déterminées et autres comptes de passif

231 Compte des rentes sur l'État

2311 Compte des rentes sur l'État

Compte des rentes sur l'État

23110 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

232 Comptes de dépôt et en fiducie

Note(s):

- 18 La classification des autorisations fournit des précisions sur ces comptes.
- 2321 Comptes de dépôt
- 23211 Cautionnements Comptes
- 23212 Encaisse des Biens saisis
- 23213 Autres comptes de dépôt
- 23214 Titres détenus en fiducie Comptes de dépôt (contrepartie)

Dépôts en garantie pour échanges de devises

23216 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Compte de la Commission Canadienne du lait

23217 Particulier au ministère(s):

• 134 - Commission canadienne du lait

Corporation de développement des investissements du Canada - Retenue 23218 **Particulier au ministère(s)**:

- 006 Finances
- 23219 Autres comptes de dépôt des sociétés d'État consolidées
 - 2322 Comptes en fiducie

Fonds des bandes indiennes

23221 Particulier au ministère(s):

• 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien

Comptes d'épargne des Indiens

23222 Particulier au ministère(s) :

- 042 Affaires indiennes et du Nord canadien
- 23223 Autres comptes en fiducie
- 23224 Titres détenus en fiducie Autres comptes en fiducie (contrepartie)

Comptes de succession des Indiens

23225 Particulier au ministère(s) :

• 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien

Compte d'attente des fonds des Indiens

23226 Particulier au ministère(s):

• 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien

Comptes en fiducie - Sociétés d'État consolidées

23229 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

2323 Dépôts de garantie d'entrepreneurs

- 23231 Dépôts de garantie détenus en fiducie Obligations
- 23232 Dépôts de garantie détenus en fiducie Encaisse et chèques
- 23233 Dépôts de garantie détenus en fiducie Chèques certifiés
- 23234 Titres détenus en fiducie Dépôts de garantie Obligations (contrepartie)
- 23235 Titres détenus en fiducie Dépôts de garantie Chèques certifiés (contrepartie)

233 Comptes des accords de perception fiscale avec les provinces et les Premières nations

Note(s):

- 17 Le dernier chiffre des numéros de comptes correspond à l'année civile pertinente.
- 2331 Comptes des accords de perception fiscale avec les provinces impôt sur le revenu des particuliers

Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2010 23310 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2011 23311 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2012 23312 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2003 23313 **Particulier au ministère(s) :**

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2004 23314 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2005 23315 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2006 23316 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2007 23317 **Particulier au ministère(s):**

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2008 23318 **Particulier au ministère(s):**

Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2009

23319 Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 2332 Comptes des accords de perception fiscale avec les provinces impôt sur le revenu des sociétés

Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2010

23320 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2011

23321 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2012

23322 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2003

23323 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2004

23324 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2005

23325 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2006

23326 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2007

23327 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2008

23328 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2009

23329 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

2333 Comptes des accords de perception fiscale avec les provinces - Taxe de vente harmonisée

Taxe de vente harmonisée - Année civile 2010

23330 Particulier au ministère(s):

Taxe de vente harmonisée - Année civile 2011

23331 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxe de vente harmonisée - Année civile 2012 23332 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Taxe de vente harmonisée - Année civile 2003 23333 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxe de vente harmonisée - Année civile 2004 23334 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Taxe de vente harmonisée - Année civile 2005 23335 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Taxe de vente harmonisée - Année civile 2006 23336 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Taxe de vente harmonisée - Année civile 2007 23337 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Taxe de vente harmonisée - Année civile 2008 23338 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Taxe de vente harmonisée - Année civile 2009 23339 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

2334 Comptes des accords fiscaux avec les Premières nations

Taxes d'accise - Année civile 2010

23340 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxes d'accise - Année civile 2011

23341 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Taxes d'accise - Année civile 2012

23342 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxes d'accise - Année civile 2003

23343 Particulier au ministère(s) :

Taxes d'accise - Année civile 2004

23344 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxes d'accise - Année civile 2005

23345 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxes d'accise - Année civile 2006

23346 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxes d'accise - Année civile 2007

23347 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxes d'accise - Année civile 2008

23348 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxes d'accise - Année civile 2009

23349 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

2335 Taxe sur les produits et services des Premières nations (TPSPN)

Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2010

Description:

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le 23350 gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la*Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2011 **Description :**

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le 23351 gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la*Loi d'exécution du budget* de 2003.

Particulier au ministère(s):

Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2012 **Description :**

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le 23352 gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la*Loi d'exécution du budget* de 2003.

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxe sur les produits et services des Premières nations (TPSPN) - Année civile 2004 **Description :**

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le 23354 gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la*Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxe sur les produits et services des Premières nations (TPSPN) - Année civile 2005 **Description :**

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le 23355 gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la*Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2006 **Description :**

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le 23356 gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la*Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2007 **Description :**

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le 23357 gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une

estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la*Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2008 **Description :**

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le 23358 gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la*Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2009 **Description :**

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le 23359 gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la*Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

234 Autres

2341 Comptes majeurs

Paiements au titre des réclamations territoriales des Indiens

23411 Particulier au ministère(s) :

• 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien

Compte de stabilisation du revenu net

23413 Particulier au ministère(s):

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Défense nationale - Gouvernements étrangers

Description:

Ce compte est utilisé par la Défense nationale pour enregistrer les fonds provenant des 23414 gouvernements étrangers, pour couvrir les dépenses à effectuer pour le compte de ceux-ci, conformément aux dispositions d'ententes avec le gouvernement du Canada.

Particulier au ministère(s):

• 018 - Défense nationale

Centre de la sécurité des télécommunications - Gouvernements étrangers **Description :**

Ce compte est utilisé par le Centre de la sécurité des télécommunications pour enregistrer les fonds provenant des gouvernements étrangers, pour couvrir les dépenses à effectuer pour le compte de ceux-ci, conformément aux dispositions d'ententes avec le gouvernement du Canada.

Particulier au ministère(s):

• 165 - Centre de la sécurité des télécommunications

Fonds en dépôt pour des achats de matériel militaire

23418 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Titres détenus en fiducie pour des fonds en dépôt pour des achats de matériel militaire (contreparties)

23419 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

2343 Sociétés d'État consolidées

Téléfilm Canada - Compte d'avance

23431 Particulier au ministère(s):

• 037 - Téléfilm Canada

Autres sociétés d'État consolidées

23439 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 2344 Autres comptes à des fins déterminées
- 23441 Autres comptes à des fins déterminées
- 23442 Autres comptes à des fins déterminées (contreparties)
 - 2345 Revenus reportés comptes à fins déterminées
- 23451 Revenus reportés Comptes à fins déterminées

24 Autre éléments de passif à long terme

241 Créditeurs de plus d'un an

- 2411 Créditeurs à long terme
- 24111 Retenues de garantie
- 24112 Passif pour la restauration future d'immobilisations

Charges Courues - aide financière relative aux désastres

24113 Particulier au ministère(s) :

• 088 - Sécurité publique et Protection civile

Passif pour réclamations réglées

24114 Particulier au ministère(s):

- 042 Affaires indiennes et du Nord canadien
- 24119 Autres créditeurs (à définir)
 - 2414 Passif environnemental

24141 Passif d'assainissement

242 Contrats de location-acquisition

- 2421 Contrats de location-acquisition Terrains, bâtiments et ouvrages
- 24211 Contrats de location-acquisition Terrains
- 24212 Contrats de location-acquisition Bâtiments
- 24213 Contrats de location-acquisition Ouvrages et infrastructures
 - 2422 Contrats de location-acquisition Matériel et outillage
- 24221 Contrats de location-acquisition Matériel et outillage
- 24222 Contrats de location-acquisition Matériel informatique
- 24223 Contrats de location-acquisition Logiciels

Contrats de location-acquisition - Armes de défense

Particulier au ministère(s):

- 007 Environnement
- 018 Défense nationale
- 24224
- 030 Gendarmerie royale du Canada
- 053 Service correctionnel
- 086 Pêches et Océans
- 124 Agence Parcs Canada
- 130 Agence du revenu du Canada (activités de l'Agence)
- 24229 Contrats de location-acquisition Autres matériels incluant les meubles
 - 2423 Contrats de location-acquisition Véhicules
- 24231 Contrats de location-acquisition Navires et embarcations
- 24232 Contrats de location-acquisition Aéronefs
- 24233 Contrats de location-acquisition Véhicules automobiles (non-militaires)

Contrats de location-acquisition - Véhicules militaires

Particulier au ministère(s):

24234

- 018 Défense nationale
- 030 Gendarmerie royale du Canada
- 24239 Contrats de location-acquisition Autres véhicules

243 Diversification des modes de financement

2431 Diversification des modes de financement (partenariats public-privé)

Les obligations liées à la diversification des modes de financement (partenariats public-privé)

Particulier au ministère(s):

24311

- 018 Défense nationale
- 055 Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications
- 127 Travaux publics et Services gouvernementaux

25 Dette non échue

251 Dette non échue en monnaie canadienne

2511 Obligations négociables

Obligations négociables

25111 Particulier au ministère(s):

Obligations à rendement réel

25112 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

2512 Obligations d'épargne du Canada

Obligations d'épargne du Canada

25121 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Obligations d'épargne du Canada détenues aux noms des employés

25122 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Obligations d'épargne du Canada détenues en vertu du mode d'épargne sur le salaire 25123 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

2513 Bons du Trésor

Bons du Trésor

25130 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

2514 Obligations non négociables spéciales émises au fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC)

Obligations non négociables spéciales émises au fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC)

25140 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

2515 Autre dette non échue en monnaie canadienne

Compte du fiducie supplémentaire du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) pour les soins de santé

25151 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Compte du fiducie destinés à l'achat d'appareils médicaux pour les soins de santé 25152 **Particulier au ministère(s) :**

• 006 - Finances

Autre dette non échue

25159 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

2516 Titres de créance non échus détenus par le gouvernement (contrepartie)

Titres de créance non échus détenus par le gouvernement

25160 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

252 Dette non échue en devises

2521 Obligations négociables

Obligations négociables payables en dollars américains

25211 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Obligations négociables payables en yens japonais

25212 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Obligations négociables payables en euro

25213 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

2522 Bons du Canada

Bons du Canada

25220 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

2523 Billets du Canada

Billets du Canada

25230 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

2524 Opérations d'échange de devises

Réévaluation nette de swaps de devises

25241 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Titres détenus par le gouvernement et titres détenus pour le remboursement de la dette non-échue

Titres de la dette non-échue détenus par le gouvernement

25281 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Titres détenus pour le remboursement de la dette non-échue

25282 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

2529 Autre dette non échue en devises étrangères

Billets Euro à moyen terme

25291 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

253 Sociétés d'État consolidées et autres entités

2531 Sociétés d'État consolidées et autres entités

Sociétés d'État consolidées et autres entités - dette non-échue - Bons du Trésor

25311 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Sociétés d'État consolidées et autres entités - dette non-échue - obligations négociables 25312 **Particulier au ministère(s)**:

• 097 - Receveur général

254 Prêts ou avances du gouvernement du Canada à des comptes à fins déterminées

Prêts ou avances à des comptes à fins déterminées 2541 **Note(s)**:

• 25 La partie « débits » de ces comptes figure au compte 1336.

Prêts du Compte de l'assurance-emploi

25411 Particulier au ministère(s) :

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Avances du fonds de réassurance récoltes

25412 Particulier au ministère(s) :

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Avances au compte de stabilisation des produits agricoles

25413 Particulier au ministère(s):

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

3 Avoir/déficit

31 Déficit accumulé incluant les comptes d'actifs nets affectés

311 Déficit accumulé - non affecté

3111 Déficit accumulé

Solde d'ouverture, au 1er avril 2001

31111 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Redressements comptables affectés à des exercices antérieurs

31112 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

312 Comptes d'actifs nets affectés

Note(s):

- 26 Les détails des comptes affectés ou spéciaux prévus par la loi (comme le Compte d'a.-e.) seront déclarés dans la classification par autorisation. Seuls les comptes qui satisfont à la définition de comptes affectés du CVSP seront inscrits dans la série 312.
- 3121 Principaux comptes à fins déterminées consolidés

Compte d'assurance-emploi

31211 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Fonds de réassurance récoltes

31213 Particulier au ministère(s):

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Compte de stabilisation des produits agricoles

31214 Particulier au ministère(s):

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Compte des opérations de l'assurance-emploi

31215 Particulier au ministère(s):

- 014 Ressources humaines et Développement des compétences
- 3122 Comptes d'assurances et de dotations

Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution

31221 Particulier au ministère(s) :

- 034 Transports
- 31222 Autres comptes d'assurance
- 31224 Comptes de dotation
 - 3123 Autres comptes à fins déterminées consolidées

Fonds pour recherches environnementales

Particulier au ministère(s):

31231

- 041 Ressources naturelles
- 042 Affaires indiennes et du Nord canadien

Banque commerciale canadienne et Norbanque

31233 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Compte - produits des biens saisis

31234 Particulier au ministère(s):

- 127 Travaux publics et Services gouvernementaux
- 31235 Frais et droits affectés à des fins spéciales

Compte des nouveaux parcs et lieux historiques

31236 Particulier au ministère(s):

- 124 Agence Parcs Canada
- 31239 Autres comptes à fins déterminées consolidés

313 Avoir des sociétés d'État

3131 Investissements du gouvernement du Canada dans les sociétés d'État entreprise Détails au besoin

31310 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 3132 Déficit accumulé ou surplus gagné des sociétés d'État consolidées et autres entités Détails au besoin

31320 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

314 Autre résultat étendu

3141 Autre résultat étendu

Gain ou perte latents sur les actifs financiers disponibles à la vente

31411 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Gain ou perte sur couvertures des pertes ou gains de change latents sur conversion 31412 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite et autres avantages futurs des employés

31413 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

32 Actif net (Passif) des ministères

32DDD Actif (Passif) net des ministères

Description:

Ce compte représente l'investissement net du contribuable. Le solde d'ouverture de ce compte est le résultat du report des soldes de clôture des comptes de rapport financier (CRF) pour les revenues, les dépenses, les comptes de contrôle (6xDDD), 35DDD, 36DDD et 37DDD des exercices antérieurs II n'y aura pas de transactions courantes durant l'année pour ce compte. Le "DDD" dans le 32DDD sera remplacé par le numéro de ministère.

Note(s):

• 46 Le chapitre 3 (Ministères et numéros) du Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale.

35 Transfert d'organisme À/DE - Compte de contre partie 35DDD Transfert d'organisme À/DE - Compte de contrepartie

Description:

Ce compte est utilisé par un ministère seulement après avoir obtenu l'autorisation du receveur général (Direction des rapports des comptes publics et centraux). Une fois autorisé, le compte sera validé dans le Système central de gestion de rapports financiers (SCGRF) seulement pour l'exercice en cours. Après la fin de chaque exercice, le solde net de ce compte est converti en solde d'ouverture du nouvel exercice pour le compte de l'avoir du ministère (32DDD). Le c Le compte sera désactivé dans le SCGRF dans le nouvel exercice Ce compte est utilisé lorsque le gouvernement fait une restructuration en transférant, regroupant, fractionnant, fermant ou créant un nouveau ministère ou organisme et facilite l'enregistrement des répercussions comptables (les actifs, les passifs et l'avoir qui résultent des opérations ou fonctions transférées) d'un ministère effectuant une mutation de sortie à un ou plusieurs ministères effectuant une mutation d'entrée. Des renseignements supplémentaires au sujet des répercussions comptables d'une restructuration du gouvernement sont disponibles dans le Manuel du receveur général (MRG), chapitre 10, sous-section 10.7.16. L'assise juridique d'une réorganisation ou d'un transfert de fonctions est le plus souvent un décret sous l'autorisation de la loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique ou l'adoption de lois, sous forme d'une Loi sur l'organisation propre au gouvernement.

Note(s):

- 42 Le chapitre 10 (écritures comptables) du Manuel du receveur général
- 43 Le chapitre 14 (Calendrier et procédures de fin d'exercice) du Manuel du receveur général
- 46 Le chapitre 3 (Ministères et numéros) du Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale.

36 REDRESSEMENT RÉTROACTIF

36DDD Redressement rétroactif

Description:

Ce compte est utilisé par un ministère seulement après avoir obtenu l'autorisation du receveur général (Direction des rapports des comptes publics et centraux). Une fois autorisé, le compte sera validé dans le Système central de gestion de rapports financiers (SCGRF) seulement pour l'exercice en cours. Après la fin de chaque exercice, le solde net de ce compte est converti en solde d'ouverture du nouvel exercice pour le compte de l'avoir du ministère (32DDD).Le c Le compte sera désactivé dans le SCGRF dans le nouvel exerciceLe compte est utilisé par les

ministères pour traiter un redressement rétroactif où, après un examen détaillé des circonstances (y compris les répercussions sur les crédits et les autorisations, et l'application de la NCCT 2.2 - Importance relative), le ministère juge que ses états financiers pour l'(les)exercice(s) antérieur(s) ne peuvent plus être considérés comme fidèles en raison de la mise en Å«uvre d'une modification de convention comptable ou la découverte d'une erreur ou d'une omission importante relativement à un exercice antérieur. Se référer à l'Avis d'information du receveur général (AIRG) 2007-001 (Demande de redressements rétroactifs) pour des renseignements supplémentaires.

Note(s):

- 42 Le chapitre 10 (écritures comptables) du Manuel du receveur général
- 43 Le chapitre 14 (Calendrier et procédures de fin d'exercice) du Manuel du receveur général
- 45 Avis d'information du receveur général (AIRG) 2007-001
- 46 Le chapitre 3 (Ministères et numéros) du Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale.

37 TRANSFERT D'IMMOBILISATION À/DE- COMPTE DE CONTREPARTIE

37DDD Transfert d'immobilisation à /de - Compte de contrepartie

Description:

Ce compte est utilisé par un ministère seulement après avoir obtenu l'autorisation du receveur général (Direction des rapports des comptes publics et centraux). Une fois autorisé, le compte sera validé dans le Système central de gestion de rapports financiers (SCGRF) seulement pour l'exercice en cours. Après la fin de chaque exercice, le solde net de ce compte est converti en solde d'ouverture du nouvel exercice pour le compte de l'avoir du ministère (32DDD). Le compte sera désactivé dans le SCGRF dans le nouvel exercice. Ce compte est utilisé pour enregistrer le transfert d'immobilisations entre ministères. Le ministère à l'origine du transfert ainsi que le ministère qui reçoit le bien doivent porter au crédit ou débit de ce compte la valeur comptable nette du bien. Pour qu'il n'y ait aucun effet sur les rapports du gouvernement, les ministères devraient veiller à ce que leurs écritures comptables soient faites dans la même période. Des renseignements supplémentaires au sujet du traitement comptables du transfert d'immobilisations entre ministères sont disponibles dans le Manuel du receveur général (MRG), Chapitre 10,14 et le guide sur les transferts interministériels d'immobilisations.

Note(s):

• 50 Transferts interministériels - Immobilisations : Un supplément au manuel de comptabilité selon la Stratégie d'information financière (SIF)

4 Revenus

41 Revenus fiscaux

411 Revenus provenant de l'impôt sur le revenu

4111 Impôt sur le revenu des particuliers

Retenues à la source brutes reçues

41111 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Autres perceptions brutes reçues d'autres sources (sans compter les intérêts et les pénalités)

41112 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Total d'impôt sur le revenu fixé

41113 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Remboursements

Note(s):

• 24 Ne comprend pas les montants portés en réduction du solde à payer pour rembourser un prêt étudiant, les paiements de saisie-arrêt ni les prestations du RPC ou de l'AE.

Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Transferts au compte d'assurance-emploi (A.-E.)

41115 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Transferts au compte du Régime de pensions du Canada (RPC)

41116 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Transferts aux provinces

41117 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Estimation des revenus courus (des retenues à la source et des acomptes provisionnels) 41118 **Particulier au ministère(s):**

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Transfert du recouvrement de la Sécurité de la vieillesse

Description:

Ce compte sert à enregistrer le montant estimé du recouvrement des paiments de 41119 Sécurité de la vieillesse par l'Agence du revenu du Canada.

Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4112 Impôt sur le revenu des sociétés

Perceptions brutes (sans compter les intérêts et les pénalités)

41121 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées) Remboursements

41122 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées) Transferts aux provinces

41123 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Total d'impôt sur le revenu des sociétés estimé

41124 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
Remboursements d'impôt importants à certaines industries
41126 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
Estimation des revenus courus des acomptes provisionnels
41128 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4113 Impôt sur le revenu des non-résidents

Impôt des non-résidents - Perceptions brutes reçues

41131 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées) Impôt des non-résidents - Remboursements

41132 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées) Impôt établi des non-résidents

41134 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées) Estimation de revenus fiscaux des non-résidents

41138 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4118 Autres impôt sur le revenu

Autres impôts sur le revenu - Estimation des revenus courus 41181 **Particulier au ministère(s):**

41181 1 ar treuller du manister e(s).

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées) Autres impôts sur le revenu - Établis

41182 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4119 Divers impôts sur le revenu

Divers impôts sur le revenu - Perceptions brutes

41191 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Divers impôts sur le revenu - Remboursements

41192 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

412 Cotisations d'assurance-emploi

4121 Cotisations d'assurance-emploi

Cotisations d'assurance-emploi

41210 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

413 Taxes d'accise

Taxe sur les produits et services (TPS), y compris la taxe de vente harmonisée (TVH)

Note(s):

4131

• 27 Les montants relatifs à la TPS comprendront également les montants liés à la taxe de vente harmonisée (TVH), dans les provinces où la TVH s'applique.

Total des taxe sur les produits et services (TPS) / Taxe de vente harmonisée (TVH) fixées **Particulier au ministère(s):**

41310

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Taxe sur les produits et ventes (TPS) / Taxe de vente harmonisée (TVH) bruts reçues **Particulier au ministère(s):**

41311

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Remises

Particulier au ministère(s):

41313

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Remboursements et autres paiements

Particulier au ministère(s):

41314

41315

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Comptes d'avances remboursables (pour les achats des ministères)

Note(s):

• 28 Ce compte concerne la TPS que tous les ministères doivent payer sur leurs achats. Ce compte ne sera pas utilisé par les ministères, les données devant provenir du compte CRF 13392 à la suite d'un redressement de consolidation dans les codes d'autorisation.

Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Décret de remise de taxe du gouvernement

Particulier au ministère(s):

41316

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Transferts de TVH aux provinces

Particulier au ministère(s):

41317

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Transferts des taxes de ventes des Premières nations aux bandes

41318 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Dégrèvements établis

41319 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4132 Taxe de vente

Taxe de vente - remboursements, rabais et remises

Particulier au ministère(s):

41322

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

4133 Taxe d'accise sur l'essence

Taxe d'accise sur l'essence - reçue

Particulier au ministère(s):

41331

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Taxe d'accise sur l'essence - remboursements, rabais et remises

41332 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Taxe d'accise sur l'essence - établie

Particulier au ministère(s):

41335

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)
- 4134 Taxe d'accise sur l'essence d'aviation et le carburant diesel

Taxe sur l'essence d'aviation reçue

41341 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Taxe sur le carburant diesel reçue

Particulier au ministère(s):

41342

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Taxe sur l'essence d'aviation et le carburant diesel - remboursements, rabais et remises 41343 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Taxe sur l'essence d'aviation - établie

41345 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Taxe sur le combustible diesel - établie

Particulier au ministère(s):

41346

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)
- 4135 Taxe sur les revenus pétroliers et d'essence

Taxe sur les revenus pétroliers et d'essence - remboursements

41352 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4139 Autres taxes d'accise

Taxe sur les primes d'assurance

41391 Particulier au ministère(s):

• 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

Autres taxes d'accise reçues

Particulier au ministère(s):

41392

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Autres taxes d'accise - remboursements, rabais et remises

Particulier au ministère(s):

41393

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Autres taxes d'accise - établis

Particulier au ministère(s):

41395

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Autres taxes d'accise établies - Autres ministères (AM)

41396 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

414 Droits d'accise

4141 Produits du tabac

Produits du tabac - droits d'accise reçus

Particulier au ministère(s):

41411

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Produits du tabac - remboursements, rabais et remises de droits d'accise

41413 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Produits du tabac - droits établis

Particulier au ministère(s):

41415

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

4142 Bière et boissons alcoolisées

Bière et boissons alcoolisées - droits d'accise reçus

Particulier au ministère(s):

41421

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Bière et boissons alcoolisées - remboursements, rabais et remises de droits d'accise 41422 **Particulier au ministère(s)**:

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Bière et boissons alcoolisées - droits établis

Particulier au ministère(s):

41425

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

4149 Autres droits d'accise

Autres droits d'accise reçus

41491 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Autres droits d'accise - remboursements, rabais et remises

Particulier au ministère(s):

41492

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Autres droits d'accise - établis

41495 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

415 Droits de douane à l'importation

4151 Droits d'importation

Droits d'importation reçus

Particulier au ministère(s):

41511

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Droits d'importation - Remboursements, rabais et remises

Particulier au ministère(s):

41512

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Droits de douane à l'importation - établis

41515 Particulier au ministère(s):

• 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)

Droits de douane établis à l'importation - Autres ministères (AM)

Description:

Ce compte est utilisé pour enregistrer les droits de douane à l'importation payé à 41516 l'Agence du revenu du Canada (ARC) sur les achats effectués à l'extérieur du Canada par les autres ministères (AM).

Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

416 Autres revenus fiscaux

4161 Autres taxes

Autres taxes reçues

41611 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Autres taxes - Remboursements, rabais et remises

Particulier au ministère(s):

41612

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Autres taxes établis

Particulier au ministère(s):

41615

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Autres revenus fiscaux estimatives courues

41616 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

417 Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens

Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens

4171 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens - reçue

Description:

Ce compte de rapports financiers pour l'Agence du revenu du Canada est utilisé pour identifier les revenus provenant de la cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens. Ces derniers payent cette cotisation aux transporteurs aériens ou à leurs agents au moment de la vente.

Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens - remboursements **Description :**

Ce compte de rapports financiers pour l'Agence du revenu du Canada est utilisé pour 41712 identifier le remboursement des cotisations de sécurité sociale pour passagers aériens.

Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens - imposée (d'exercice)

Description:

Ce compte de rapports financiers créé pour l'Agence du revenu du Canada sert à 41713 identifier les produits à recevoir pour les cotisations de sécurité sociale pour passagers aériens.

Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

418 Bois d'oeuvre - droits

Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Bois d'oeuvre - droits

4181 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Bois d'oeuvre - droits

Description:

Ce compte de rapport financier de l'Agence du revenu du Canada est utilisé afin 41811 d'identifier les droits d'exportation des produits de bois d'oeuvre selon la *Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'oeuvre*.

Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Bois d'oeuvre - Droit sur les remboursements de dépôts douaniers

Description:

Ce compte de rapport financier de l'Agence du revenu du Canada est utilisé afin 41812 d'identifier les encaissements des dépôts douaniers remboursés selon la *Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'oeuvre*.

Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

42 Autres revenus

421 Revenus de placements (RP)

4211 Revenus de placements (RP) des sociétés d'État entreprises

Banque du Canada

42111 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Société d'assurance-dépôts du Canada

42112 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Particulier au ministère(s):

42113

- 006 Finances
- 091 Société canadienne d'hypothèque et de logement (Société d'État)

Financement agricole Canada

Particulier au ministère(s):

42114

- 001 Agriculture et Agroalimentaire
- 006 Finances

Exportation et développement Canada

Particulier au ministère(s):

42115

- 005 Affaires étrangères et Commerce international
- 123 Exportation et développement Canada (Société d'État)

Banque de développement du Canada

Particulier au ministère(s):

42116

- 006 Finances
- 033 Industrie
- 42119 Autres sociétés d'État entreprises
 - 4212 Autres revenus de placements (RP) provenant de tiers
- 42121 Gouvernements étrangers, à l'exclusion des pays en développement
- 42122 Pays en développement
- 42123 Provinces et territoires
- 42124 Particuliers

Développement des exportations

42125 Particulier au ministère(s):

• 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

42126 Entreprises mixtes et en co-participation

Autres revenus de placements (RP) provenant de tiers

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de revenus ne peut 42129 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

4213 Revenus de placements

Compte du fonds des changes

42131 Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 42132 Intérêts sur dépôts bancaires
- 42133 Gains de change

Gains sur réévaluations de change en fin d'exercice

42134 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Fonds monétaire international

42135 Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 4214 Revenus de placements internes

Intérêts sur la caisse de l'assurance-emploi (A-E) (contrepartie de 52311)

42141 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Intérêts sur les comptes de stabilisation des produits agricoles

42144 Particulier au ministère(s):

- 001 Agriculture et Agroalimentaire
- 42145 Intérêts sur d'autres comptes à fins déterminées consolidés (contrepartie de 52232)
- 42146 Intérêts sur d'autres comptes à fins déterminées
- 42148 Intérêts sur les fonds renouvelables
- 42149 Autres revenus de placements d'autres ministères
 - 4215 Revenus de placements des sociétés d'État consolidées et autres

Revenus de placements des sociétés des ports

42151 Particulier au ministère(s):

- 034 Transports
- 42152 Revenus de placements des sociétés d'État consolidées Contrepartie
- 42159 Revenus de placements d'autres sociétés d'État
 - 4216 Amortissement des escomptes
- 42161 Amortissement des escomptes

422 Revenus des sociétés d'État consolidées

4223 Téléfilm Canada

Téléfilm Canada

42230 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Revenus des sociétés d'État

4229 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Revenus des sociétés d'État consolidées

42290 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Revenus des sociétés d'État entreprises - Valeur de consolidation - Part des bénéfices 42291 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Société d'État consolidée - Revenu - Contra

42292 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

423 Ventes de biens et de services

Ventes de biens et de services

Description:

- 4231 Les comptes de cette catégorie incluraient tous les frais d'utilisation payés. Les autorisations relatives aux frais d'utilisation sont ventilées dans la classification par autorisation.
- 42311 Droits et privilèges
- 42312 Location et utilisation de biens publics

Services de nature réglementaire

Note(s):

42313

• 29 Services réglementaires sont approvisionnés en vertu des règlements où le gouvernement est le seul entité qui approvisionne le service. Les services non-réglementaires sont ceux qui sont disponibles sur le « marché libre ».

Services de nature non réglementaire

Note(s):

42314

- 29 Services réglementaires sont approvisionnés en vertu des règlements où le gouvernement est le seul entité qui approvisionne le service. Les services non-réglementaires sont ceux qui sont disponibles sur le « marché libre ».
- 42315 Ventes de biens et de produits d'information

Autres frais et droits

Note(s):

42319

• 30 Ce compte comprendra certains montants qui figurent antérieurement sous la rubrique Revenus non fiscaux divers (compte du CRF 42719).

424 Gain sur vente de biens

- 4241 Gain sur vente (ou autre disposition) de biens
- 42411 Gain sur disposition d'immobilisations à des tiers
- 42412 Gain sur disposition d'actifs non immobilisés à des tiers
- 42413 Gain sur vente de biens immobiliers

Gain sur la vente de lingots et de pièces de monnaie

42415 Particulier au ministère(s) :

- 006 Finances
- 42417 Gain sur vente de biens immobiliers à la Société immobilière de Canada Limitée

Autres entités - Gain sur disposition d'immobilisations corporelles

42418 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Société d'État - Gain sur disposition d'immobilisations corporelles 42419 **Particulier au ministère(s)**:

- 097 Receveur général
- 4242 Gain sur vente d'organisations gouvernementales
- 42421 Gain sur vente de sociétés d'État
- 42422 Gain sur vente d'organisations ministérielles
- 42423 Gain sur vente d'entreprises mixtes et en co-participation

425 Intérêts et pénalités gagnés sur les revenus

4251 Intérêts et pénalités gagnés sur les revenus fiscaux

Impôt sur le revenu des particuliers

42511 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42512 Impôt sur le revenu des sociétés

Impôt des non-résidents

42513 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Retenues à la source

42514 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4252 Intérêts et pénalités sur autres revenus fiscaux

Taxe sur les produits et services

Particulier au ministère(s):

42521

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Taxes sur l'énergie

42522 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Droits d'importation

Particulier au ministère(s):

42523

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada

Autres taxes d'accise

Particulier au ministère(s):

42524

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Cotisations d'assurance-emploi (AE)

42525 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Droits d'accise

42526 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens - Intérêts et pénalités

Description:

Ce compte de rapports financiers à l'usage de l'Agence du revenu du Canada, est utilisé 42527 pour identifier le revenu provenant des intérêts et pénalités reliés à la cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens.

Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Autres taxes

Particulier au ministère(s):

42529

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

4253 Intérêts payés sur les remboursements d'impôt et de taxes

Impôt sur le revenu des particuliers

42531 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Impôt sur le revenu des sociétés

42532 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Impôt des non-résidents

42533 Particulier au ministère(s) :

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Taxe sur les produits et services

42534 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Autres taxes d'accise et droits d'accise

Particulier au ministère(s):

42535

- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Cotisations d'assurance-emploi

42536 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Autres intérêts payés sur les remboursements d'impôts et de taxes

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de revenus ne peut refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à

l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Particulier au ministère(s):

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 085 Agence des services frontaliers du Canada
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)
- 4254 Intérêts sur autres revenus
- 42541 Intérêts sur débiteurs en souffrance
- 42549 Intérêts sur autres revenus

426 Revenus des comptes à fins déterminées consolidés

4261 Revenus des principaux comptes à fins déterminées consolidés

Intérêts sur le compte d'assurance-emploi en provenance du gouvernement du Canada **Description :**

42611 Contrepartie du CRF 52231 Intérêts payés au fonds d'assurance-emploi.

Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Autres recettes au compte d'assurance-emploi

42612 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Revenus de réassurance des provinces

42613 Particulier au ministère(s) :

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Droits et autres frais - comptes de l'Office de stabilisation des produits agricoles 42614 **Particulier au ministère(s)**:

- 001 Agriculture et Agroalimentaire
- 42615 Autres montants reçus du gouvernement du Canada

Autres recettes au compte des opérations de l'assurance-emploi

42617 Particulier au ministère(s):

- 014 Ressources humaines et Développement des compétences
- 42619 Autres comptes
 - 4262 Revenus d'assurances, de dons et de legs

Droits sur le tonnage imposés aux transporteurs de pétrole - Caisse d'indemnisation des dommages par le pétrole

42621 Particulier au ministère(s):

• 034 - Transports

- 42622 Primes et autres recettes autres comptes d'assurance
- 42624 Dons et legs à d'autres comptes de dotation
 - 4263 Autres comptes à fins déterminées consolidés

Recettes au Fonds pour l'étude de l'environnement

Particulier au ministère(s):

42631

- 041 Ressources naturelles
- 042 Affaires indiennes et du Nord canadien

Recettes au compte de la Banque commerciale canadienne et de la Norbanque 42633 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Recettes sur le compte du produit des biens saisis

42634 Particulier au ministère(s):

- 127 Travaux publics et Services gouvernementaux
- 42635 Frais et autres droits en vertu de montants adjugés par une cour

Recettes au compte des nouveaux parcs et lieux historiques

42636 Particulier au ministère(s):

• 124 - Agence Parcs Canada

42639 Autres recettes

427 Autres revenus

4271 Divers

Revenus divers des autres entités consolidées - Contrepartie

42710 Particulier au ministère(s) :

- 097 Receveur général
- 42711 Revenus provenant d'amendes
- 42712 Dons à l'État
- 42713 Revenus des biens saisis

Revenus des sociétés d'État entreprises

42714 Note(s):

• 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.

Revenus des autres entités consolidées

42715 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Revenus des autres entités consolidées - Contrepartie

42716 Particulier au ministère(s) :

- 097 Receveur général
- 42717 Contributions à la pension crédité aux revenus
- 42718 Revenus divers des retenues salariales
- **42719 Divers**
 - 4272 Revenus dons et legs

Dons aux Instituts canadiens de recherche en santé

Particulier au ministère(s):

- 42723
- 022 Santé
- 061 Instituts de recherche en santé du Canada
- 42724 Intérêts sur les dons et les legs à une fondation
- 42725 Dons et legs à d'autres comptes
 - 4273 Autres revenus pour fins de comptabilisation
- 42732 Gains sur les réévaluations de change en fin d'exercice
- 42733 Gains provenant de la réévaluation des devises
- Revenus provenant des ententes des partages des coûts et des ententes relatives à des projets conjoints

Gains relativement à des modifications des modalités d'un contrat de location

Description:

Ce compte sert à comptabiliser les gains découlant d'une renégociation des modalités et conditions d'un contrat de location (généralement pour les contrats de

- location-acquisition). Par exemple, un contrat de location-acquisition est généralement conclu pour une période de 25 ans avec l'option d'obtenir un meilleur taux d'intérêt à chaque 5 ans pour le locataire (le gouvernement dans le cas présent). Ceci est similaire aux hypothèques. Si le taux initial du contrat était de 12% et après 5 ans il est devenu 10%, le 2% de différence constitue un gain pour le locataire car ceci réduit son obligation totale.
 - 4274 Autres recettes provenant de sociétés d'État consolidées
- 42741 Société du Vieux-Port de Montréal
- 42749 Autres sociétés d'État consolidées
 - 4275 Gain/Perte provenant des opérations de change

Gain/perte provenant des opérations de change pour le Compte du fonds des changes 42751 **Particulier au ministère(s) :**

• 006 - Finances

Gain/perte provenant des opérations de change relié à la position financière avec le Fonds monétaire international

- 42752 Particulier au ministère(s):
 - 006 Finances

Gain/perte provenant des opérations de change sur la dette non-échue

42753 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Gain/perte provenant des opérations de change sur les réévaluations des swaps de devises 42754 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Gain/perte provenant des opérations de change sur les prêts souverains

Particulier au ministère(s):

- 003 Agence canadienne de développement international
 - 005 Affaires étrangères et Commerce international
 - 006 Finances

• 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

Gain/perte provenant des opérations de change-Autres

Particulier au ministère(s):

42756

- 003 Agence canadienne de développement international
- 005 Affaires étrangères et Commerce international
- 006 Finances

Intérêt sur les souscriptions du Fonds monétaire international (FMI)

42757 Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 4276 Compte provisoire pour l'accumulation de montants disponibles.

Compensation de recettes disponibles

Description:

Ce compte est utilisé pour les écritures de régularisation (côté débiteur et côté créditeur) 42761 par les ministères qui ne veulent pas utiliser le compte de rapport financier de la transaction initiale afin d'enregistrer la rentrée de fonds qui se qualifie comme recettes

affectées aux dépenses (c.-à-d. le ministère possède une autorisation spéciale de dépenser à nouveau les recettes, applicable aux crédits nets).

5 Charges

51 Charges de programmes

511 Paiements de transfert

5111 Paiements de transfert aux particuliers ou en leur nom

Sécurité de la vieillesse et paiements connexes

51111 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Prestations d'assurance-emploi

51112 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Prestations fiscales pour enfants

51113 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

Crédit de taxe sur les produits et services (TPS) aux particuliers

51114 Particulier au ministère(s):

• 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

51115 Aide visant à promouvoir l'emploi

Programme canadien de prêts aux étudiants

51116 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Pensions aux anciens combattants

51117 Particulier au ministère(s):

- 021 Anciens combattants
- 51118 Paiements aux Autochtones
- 51119 Autres transferts aux particuliers
 - 5112 Paiements de transfert aux particuliers ou en leur nom par le système fiscale

Prestations spéciales pour enfants

51121 Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Allocations spéciales pour enfants courues

51122 Particulier au ministère(s) :

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Prestation fiscale pour le revenu de travail

Particulier au ministère(s):

51123

- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)
- 130 Agence du revenu du Canada (activités de l'Agence)

Supplément remboursable pour frais médicaux

Particulier au ministère(s):

51124

- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)
- 130 Agence du revenu du Canada (activités de l'Agence)

Prestations fiscales pour enfants courues

Particulier au ministère(s):

51125

- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)
- 130 Agence du revenu du Canada (activités de l'Agence)

Crédit couru pour taxe sur les produits et services (TPS) versé aux personnes 51126 Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Prestation universelle pour la garde d'enfants

51128 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Prestations liées au coût de l'énergie

Particulier au ministère(s):

51129

- 014 Ressources humaines et Développement des compétences
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement au Canada **Note(s)**:

5113

• 31 Comprend les provinces, les territoires et le groupe composé des municipalités, des universités, des établissements d'enseignement et des hôpitaux.

Transfert canadien en matière de santé

Description:

Ce compte vise à comptabiliser les contributions versées (sur une période de quatre ans selon l'autorité A256 et de la *Loi d'exécution du budget de 2003*, section 24.1) aux provinces et territoires afin d'appliquer les conditions et critères nationaux prévus par la *Loi Loi canadienne sur la santé*

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Paiements de péréquation

51132 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Autres transferts fiscaux par le ministère des Finances

51133 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

51134 Paiements aux gouvernements territoriaux pour dépenses de fonctionnement

Paiements en vertu du Programme canadien des travaux d'infrastructure **Description :**

Le gouvernement du Canada a lancé en l'an 2002 le Programme infrastructures Canada (PIC) de six ans pour renouveler et renforcer l'infrastructure physique canadienne. Le PIC vise avant tout l'infrastructure municipale verte, c'est-à-dire des projets qui améliorent la qualité de notre environnement (par ex. la pureté de l'air et de l'eau). Parmi les autres priorités de ce programme figurent les transports locaux, les routes, les ponts, le logement abordable, les télécommunications, les infrastructures reliées au tourisme ainsi que les installations culturelles et récréatives. De concert avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, les Premières nations et le secteur privé, le PIC entraînera un investissement d'au moins 6 milliards \$ dans les infrastructures.

Particulier au ministère(s):

- 012 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
- 023 Agence de promotion économique du Canada atlantique
- 033 Industrie
- 042 Affaires indiennes et du Nord canadien
- 044 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
- 142 Bureau de l'infrastructure du Canada

Abattement du Québec

Description:

Ce compte vise à comptabiliser les montants recouverts du Québec selon le total des Paiements de remplacement au titre des programmes permanents et du Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (autorités A244 et A245). Dans l'ensemble, ces programmes sont désignés sous le nom de l'Abattement du Québec.

Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Transfert canadien en matière de programmes sociaux

Description:

Ce compte vise à comptabiliser les contributions versées (sur une période de 5 ans selon 51138 l'autorité A257 et de la *Loi d'exécution du budget de 2003*, section 24.4 (1)) aux provinces et territoires afin de financer les programmes sociaux.

Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 51139 Autres transferts à d'autres paliers de gouvernement

Paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement

Note(s):

• 31 Comprend les provinces, les territoires et le groupe composé des municipalités, des universités, des établissements d'enseignement et des hôpitaux.

Autres transferts à d'autres paliers de gouvernement par le ministère des Finances 51141 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Transferts du fonds de la taxe sur l'essence

51142 Particulier au ministère(s):

• 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

5115 Paiements à l'industrie

Paiements aux producteurs agricoles

51151 Particulier au ministère(s):

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

51152 Paiements relatifs au développement industriel

Autres paiements à l'industrie par le système fiscale

Particulier au ministère(s):

51155

- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)
- 130 Agence du revenu du Canada (activités de l'Agence)
- 51159 Autres transferts à l'industrie
 - 5116 Paiements aux autres pays et organisations internationales

Aide au développement international

51161 Particulier au ministère(s):

- 003 Agence canadienne de développement international
- 51169 Autres transferts aux autres pays et organisations internationales
 - 5117 Paiements aux organismes sans but lucratif, y compris aux Autochtones
- 51171 Paiements aux Autochtones ou en leur nom

Charges des autres entités consolidées

51172 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Charges des autres entités consolidées - Contrepartie

51173 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Autres transferts à des organismes sans but lucratif - Contrepartie 51174 **Particulier au ministère(s):**

• 097 - Receveur général

Paiements de transfert des fondations consolidées

Description:

51178 À l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement

Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

51179 Autres transferts à des organismes sans but lucratif

Charges des autres entités consolidées

51293 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Charges des autres entités consolidées - Contrepartie

51294 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

5118 GAIN/PERTE SUR CHANGE

- 51180 Gain/Perte sur change des paiements de transfert
 - 5119 Paiements à d'autres secteurs
- 51191 Paiements à des comptes à fins déterminées consolidés

Provision pour garanties de prêts

Description:

- 51192 Ce compte est utilisé pour enregistrer la dépense relié soit à: l'établissement d'une provision pour les futures dépenses prévues afin d'honorer une garantie; ou la dépense pour honorer la garantie.
- 51199 Autres transferts aux autres secteurs
 - 512 Charges des sociétés d'État et autres entités
 - 5129 Charges des sociétés d'État et autres entités

Charges des sociétés d'État consolidées

51290 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Sociétés d'État entreprises (SEE) -valeur de consolidation - Part des pertes

51291 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Charges des sociétés d'État consolidées - Contrepartie

51292 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

513 Charges de fonctionnement

5131 Charges de fonctionnement liées au personnel

Salaires et traitements (y compris les indemnités)

51311 Note(s):

• 32 Comprendra les traitements des ministres et l'allocation d'automobile.

Coûts des contributions de l'employeur

Note(s):

51312

- 33 Comprendra toutes les cotisations par le gouvernement à des régimes d'avantages sociaux des employés.
- 51313 Autres coûts associés aux régimes de retraite

Prestations de retraite et paiements semblables aux anciens employés

Description:

Ce compte est utilisé pour les prestations de retraite et paiements semblables (rentes)

51314 aux anciens employés. L'autorisation pour faire de tel paiement se retrouve

habituellement dans les lois (par exemple, les paiements à un ancien gouverneur général

se retrouvent dans la*Loi sur le Gouverneur général*, les paiements aux juges retraités sont autorisés dans la *Loi sur les juges*, la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, etc...)

- 51315 Rajustements de provision pensions de retraite
 - 5132 Fonctionnement et entretien

Charges de fonctionnement

51321 Note(s):

- 34 Comprend toute dépense en capital non-amortisé.
- 51325 Coût des biens vendus pour les stocks

514 Charges d'amortissement pour les immobilisations

- 5140 Charges d'amortissement sur les améliorations locatives
- 51401 Frais d'amortissement pour les améliorations locatives
 - 5141 Charges d'amortissement pour les immobilisations Bâtiments et les ouvrages
- 51412 Charges d'amortissement Bâtiments
- 51413 Charges d'amortissement Ouvrages et infrastructures
 - 5142 Charges d'amortissement pour les immobilisations Matériel et outillage
- 51421 Charges d'amortissement Matériel et outillage
- 51422 Charges d'amortissement Matériel informatique
- 51423 Charges d'amortissement Logiciel acheté et développé

Charges d'amortissement - Armes de défense

Particulier au ministère(s):

- 007 Environnement
- 018 Défense nationale
- 51424
- 030 Gendarmerie royale du Canada
- 053 Service correctionnel
- 086 Pêches et Océans
- 124 Agence Parcs Canada
- 130 Agence du revenu du Canada (activités de l'Agence)
- 51429 Charges d'amortissement Autre matériel incluant le mobilier
 - 5143 Charges d'amortissement Véhicules
- 51431 Charges d'amortissement Navires et embarcations
- 51432 Charges d'amortissement Aéronefs
- 51433 Charges d'amortissement Véhicules automobiles (non-militaires)

Charges d'amortissement - Véhicules militaires

Particulier au ministère(s):

51434

- 018 Défense nationale
- 030 Gendarmerie royale du Canada
- 51439 Charges d'amortissement Autres véhicules
 - 5146 Société d'État Frais d'amortissement pour les immobilisations corporelles

Société d'État - Amortissement pour les immobilisations corporelles - Toutes catégories

51461 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Autres entités - Charges d'amortissement - Toutes catégories

51462 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

515 Perte sur la vente de biens

- 5151 Perte sur la vente de biens corporels
- 51511 Perte sur l'aliénation de biens corporels

Perte sur la vente de lingots et de pièces de monnaie

51512 Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 51514 Pertes sur ventes de biens immobiliers à la Société immobilière du Canada Limitée Société d'État Perte sur disposition d'immobilisations corporelles

51515 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Autres entités - Perte sur disposition d'immobilisations corporelles 51516 Particulier au ministère(s):

- 097 Receveur général
- 5152 Perte sur la vente d'organisations gouvernementales
- 51521 Perte sur la vente de sociétés d'État
- 51522 Perte sur la vente d'organisations ministérielles
- 51523 Perte sur la vente d'entreprises mixtes et en co-participation

516 Charges des comptes à fins déterminées consolidés

5161 Charges des principaux comptes à fins déterminées consolidés

Frais d'administration - Compte d'assurance-emploi

51611 Particulier au ministère(s):

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Paiements de réassurance versés aux provinces

51613 Particulier au ministère(s) :

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Paiements des comptes de l'Office de stabilisation de produits agricoles 51614 **Particulier au ministère(s)**:

• 001 - Agriculture et Agroalimentaire

Frais d'administration - Compte des opérations de l'assurance-emploi 51615 **Particulier au ministère(s) :**

- 014 Ressources humaines et Développement des compétences
- 51619 Autres comptes
 - 5162 Assurance, dons et legs charges et autres paiements

Réclamations pour pollution et charges du fonds pour la pollution par le pétrole 51621 Particulier au ministère(s):

• 034 - Transports

51622 Paiements imputés à d'autres comptes d'assurance

5163 Autres comptes à fins déterminées consolidés

Paiements imputés au Fonds pour l'étude de l'environnement

Particulier au ministère(s):

51631

- 007 Environnement
- 041 Ressources naturelles
- 042 Affaires indiennes et du Nord canadien

Paiements imputés au compte - Banque commerciale canadienne et Norbanque

51633 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Paiements imputés au compte du produit des biens saisis

51634 Particulier au ministère(s):

- 127 Travaux publics et Services gouvernementaux
- 51635 Paiements à même les frais et droits affectés

Paiements imputés au compte des nouveaux parcs et lieux historiques

51636 Particulier au ministère(s):

• 124 - Agence Parcs Canada

51639 Autres paiements

517 Autres charges de programmes

- 5171 Charges d'investissement
- 51711 Perte sur change
- 51712 Perte sur réévaluation de change en fin d'exercice

Autres charges d'investissement

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de charges ne peut 51719 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

5172 Diverses charges

Exportation et développement Canada - Frais d'administration

51721 Particulier au ministère(s):

• 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

Paiements spéciaux divers, comme les montants adjugés par une cour **Note(s)**:

51722

• 35 Le type de montants adjugés par une cour, entre autres, figurera dans les codes d'autorisation.

Comptes des éventualités du gouvernement

51724 Particulier au ministère(s) :

- 056 Secrétariat du Conseil du Trésor
- 51725 Comptes d'attente pour les paiements en double
- 51726 Intérêts se rapportant aux comptes en souffrances dus aux fournisseurs

Autres charges diverses

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de charges ne peut 51729 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

- 5173 Autres charges de programmes pour fins de comptabilisation
- 51731 Provision pour évaluation

Mauvaises créances

Description:

Ce compte est utilisé pour comptabiliser la dépense en ce qui a trait à l'établissement de la provision pour créances douteuses qui est déterminée en analysant les débiteurs (incluant les comptes débiteurs, les prêts en cours et les avances à justifier) pour estimer

51732 ceux qui pourraient être irrécouvrables. On peut radier directement à ce CRF une créance qui a été identifiée comme irrécouvrable même si aucune provision pour créances douteuses n'a été établie pour celle-ci. L'entrée qui est faite à ce compte concerne un montant qui ne nécessite pas de crédits parlementaire et par conséquent, l'autorisation s'y afférant sera une autorisation ne nécessitant pas de crédit parlementaire (habituellement F122).

Pertes sur radiation et moins-values

Description:

Ce compte est utilisé pour enregistrer les pertes reliées à la radiation ou à la moins-value des immobilisations corporelles ou de l'inventaire lorsque la conjoncture indique que ceux-ci ne contribuent plus à la capacité du gouvernement de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle ou à l'inventaire est inférieure à sa valeur comptable nette. Le coût de l'immobilisation corporelle ou de l'inventaire doit être réduit (avec une écriture de contrepartie au compte de rapport financier (CRF) de l'amortissement cumulé pour les immobilisations corporelles) pour refléter sa baisse de valeur.

Amortissement du pont de la confédération

51735 Particulier au ministère(s):

• 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux

Mauvaises créances - Assurance-emploi

51736 Particulier au ministère(s) :

• 014 - Ressources humaines et Développement des compétences

Paiements aux autres entités consolidées - contrepartie

51737 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Autres charges de programmes pour fins de comptabilisation

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de charges ne peut 51739 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations

et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Paiements aux sociétés d'État entreprises et autres entités

Note(s):

5174

• 37 Ces paiements se rapportent à des paiements de crédits budgétaires par les ministères d'attache pour le compte du portefeuille.

Exportation et développement Canada

51741 Particulier au ministère(s):

• 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

51742 Société canadienne des postes

Société canadienne des ports

51744 Particulier au ministère(s):

• 034 - Transports

Corporation commerciale canadienne

51745 Particulier au ministère(s):

• 005 - Affaires étrangères et Commerce international

Autres paiements aux sociétés d'État entreprises et autres entités

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de charges ne peut 51749 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Paiements aux sociétés d'État consolidées

Note(s):

5175

• 37 Ces paiements se rapportent à des paiements de crédits budgétaires par les ministères d'attache pour le compte du portefeuille.

Paiements aux sociétés d'État consolidées - Contrepartie

51750 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Société canadienne d'hypothèques et de logement (compte du ministre)

51751 Particulier au ministère(s):

• 091 - Société canadienne d'hypothèque et de logement (Société d'État)

Société Radio-Canada

51752 Particulier au ministère(s):

• 135 - Patrimoine canadien

Téléfilm Canada

51753 Particulier au ministère(s) :

• 037 - Téléfilm Canada

Marine Atlantique S.C.C.

51754 Particulier au ministère(s):

• 034 - Transports

VIA Rail Canada Inc.

51755 Particulier au ministère(s):

• 034 - Transports

Centre de recherches pour le développement internationale

51756 Particulier au ministère(s):

• 005 - Affaires étrangères et Commerce international

Commission de la capitale nationale

Particulier au ministère(s):

51757

- 005 Affaires étrangères et Commerce international
- 034 Transports

Autres paiements aux sociétés d'État consolidées

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de charges ne peut 51759 refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

5176 Paiement spécial

Programme de réduction du prix du combustible

51761 Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Programme de réduction du prix du combustible sur une base courue

51762 Particulier au ministère(s) :

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

5177 Créances irrécouvrables - Revenus fiscaux

Impôt sur le revenu des particuliers

51771 Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Impôt sur le revenu des sociétés

51772 Particulier au ministère(s) :

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Taxe sur les produits et services (TPS)

Particulier au ministère(s):

51773

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Taxe et droits d'accise

Particulier au ministère(s):

51774

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 130 Agence du revenu du Canada (activités de l'Agence)

Taxes sur l'énergie

51775 Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Autres taxes

51776 Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Droits de douanes et taxes sur les importations

Particulier au ministère(s):

51777

- 038 Agence des services frontaliers du Canada (activités administrées)
- 122 Agence du revenu du Canada (activités administrées)

Retenues à la source

51778 Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

Non-résidents

51779 Particulier au ministère(s):

• 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

518 Ventilation de la provision pour comptes d'évaluation

Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Provision pour l'évaluation des paiements de transfert à d'autres paliers gouvernementaux

Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)

51811 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Soins médicaux

51812 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Accords fiscaux

51814 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Provision pour évaluation des autres paliers gouvernementaux - Autres 51819 **Particulier au ministère(s)**:

• 097 - Receveur général

5182 Provision pour évaluation des autres paiements de transfert

Comptes créditeurs - Prestations d'assurance-emploi (AE)

51821 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Comptes créditeurs - Réassurance-récolte

51822 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Évaluation du Régime pour le boeuf - Programme tripartite national de stabilisation (PTNS)

51823 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Provision pour réclamations et causes en instance - Affaires indiennes et du Nord canadien

51824 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Évaluation des autres paiements à des particuliers

51825 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Provision pour paiements aux anciens combattants

51826 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Provision pour paiements à la GRC

51827 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Provision pour évaluation de tous les autres paiements de transfert

Particulier au ministère(s):

51829

- 003 Agence canadienne de développement international
- 097 Receveur général

5183 Provision pour évaluation des sociétés d'État

Provision pour les sociétés d'État

51831 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Provision pour les sociétés d'État (contrepartie)

51832 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

5184 Provision pour évaluation des frais de personnel

Frais de personnel pour le ministère de la Défense nationale

51841 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Frais de personnel pour tous les autres ministères

Particulier au ministère(s):

51842

- 097 Receveur général
- 127 Travaux publics et Services gouvernementaux

Provision pour évaluation de l'intérêt sur les pensions - Finances 51843 **Particulier au ministère(s)**:

• 097 - Receveur général

Provision pour les indemnités de départ - Militaires

51844 Particulier au ministère(s):

• 018 - Défense nationale

Frais de personnel pour la GRC

51845 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

51846 Provision pour les indemnités de départ - Fonction publique

Provision pour les indemnités de départ - Membres de la GRC

51847 Particulier au ministère(s):

• 030 - Gendarmerie royale du Canada

Provision pour les indemnités de départ - Autres

51848 Particulier au ministère(s):

• 067 - Chambre des communes

51849 Provision pour indemnités de cessation d'emploi - ministères

5185 Provision pour évaluation des autres dépenses

Agriculture et Agroalimentaire

51851 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Défense nationale

51852 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Affaires étrangères et Commerce international

51853 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Ressources humaines et Développement des compétences Canada 51854 **Particulier au ministère(s)**:

• 097 - Receveur général

Ministère de l'Industrie et les organismes régionaux

51855 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

Affaires indiennes et du Nord

51856 Particulier au ministère(s) :

• 097 - Receveur général

Autres ministères et organismes

51859 Particulier au ministère(s):

• 097 - Receveur général

52 Frais de la dette publique

521 Intérêts sur la dette non échue

5211 Obligations négociables

Intérêts sur les obligations négociables en dollars canadiens

52111 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Obligations à rendement réel

52112 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Opérations de swap de devises

52113 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

5212 Bons du Trésor

Bons du Trésor

52120 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

5213 Obligations d'épargne du Canada

Obligations d'épargne du Canada

52130 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

5214 Obligations pour le Régime de pensions du Canada

Obligations non négociables spéciales émises pour le Fonds d'investissement du Régime de pensions du Canada

52140 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

5215 Intérêts sur d'autres titres en monnaie canadienne

Intérêts sur le marché monétaire canadien

52151 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêt - Fiducie du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et fiducie pour l'acquisition d'appareils médicaux

52152 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur d'autres titres en monnaie canadienne

52159 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

5216 Intérêts sur les titres en devises

Intérêts sur les billets du Canada

52162 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur les bons du Canada

52163 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur les obligations négociables en dollars américains

52164 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur les obligations négociables en francs suisses

52165 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur les obligations négociables en euros

52166 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur les obligations négociables en yens japonais

52167 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur les eurobillets à moyen terme

52168 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur les obligations négociables en d'autres devises

52169 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

522 Intérêts sur d'autres éléments de passif

Note(s):

• 38 Représente les intérêts sur certains comptes à fins déterminées (c.-à-d. des éléments de passif).

5221 Intérêts sur les comptes de pension de retraite

Intérêts sur le compte de pension de retraite de la fonction publique

52211 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Intérêts sur le compte de pension de retraite des Forces canadiennes

52212 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur le compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) 52213 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Intérêts sur le compte d'allocations de retraite des parlementaires

52214 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur des comptes de prestations de retraite supplémentaires (CPRS)

52216 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur d'autres comptes de pension de retraite

52217 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêts sur d'autres comptes de passif de pension

52219 Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 5222 Intérêt sur des comptes de régimes compensatoires (CRC)

Intérêt sur le compte des régimes compensatoires (CRC) No. 1 - Fonction Publique 52221 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêt sur le compte des régimes compensatoires (CRC) No. 1 - Défense nationale 52222 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

Intérêt sur le compte des régimes compensatoires (CRC) No. 2 - Gendarmerie royale du Canada (GRC)

- 52223 Particulier au ministère(s):
 - 006 Finances

Intérêt sur le compte des régimes compensatoires (CRC) No. 2 - Fonction publique 52224 **Particulier au ministère(s) :**

• 006 - Finances

Intérêt sur le compte des régimes compensatoires (CRC) - Parlementaires 52225 Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 5223 Intérêts sur les comptes à fins déterminées consolidés

Intérêts payés au fonds d'assurance emploi (AE)(contrepartie de 42611)

- 52231 Particulier au ministère(s) :
 - 006 Finances

Intérêts sur d'autres comptes à fins déterminées consolidés (contrepartie de 42145)

52232 Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 5224 Intérêts sur d'autres comptes non budgétaires

Intérêts sur le compte du Régime de pensions du Canada

52241 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Intérêts sur d'autres comptes non budgétaires

52242 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

523 Intérêts versés par d'autres entités à l'intérieur du gouvernement

Note(s):

- 39 Représente les montants versés à titre d'intérêts par certains types de prêts ou avances ou comptes à fins déterminées (c.-à-d. des éléments d'actif ou de passif) au gouvernement du Canada (c.-à-d. qui figurent ailleurs à titre de revenus de l'État).
- 5231 Intérêts versés par des comptes à fins déterminées consolidés

Intérêts versés par le Fonds d'assurance-emploi (AE) (contrepartie de 42141)

52311 Particulier au ministère(s):

- 014 Ressources humaines et Développement des compétences
- 52319 Intérêts versés par d'autres comptes à fins déterminées consolidés
 - 5232 Intérêts versés par les fonds renouvelables
- 52320 Intérêts versés par les fonds renouvelables
 - 5233 Intérêts versés par les fonds et comptes non budgétaires
- 52330 Intérêts versés par les fonds et comptes non budgétaires
 - 5239 Autres intérêts versés
- 52390 Autres intérêts versés

524 Autres frais de la dette publique

- 5241 Amortissement des escomptes, des primes et des commissions sur les obligations Amortissement des escomptes et des primes sur les obligations négociables 52411 **Particulier au ministère(s)**:
 - 006 Finances

Amortissement des commissions sur les Obligations d'épargne du Canada 52412 **Particulier au ministère(s)**:

• 006 - Finances

Ajustements des Obligations à rendement réel pour l'Indice des prix à la consommation 52415 **Particulier au ministère(s)**:

- 006 Finances
- 5242 Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts

Frais de service

52421 Particulier au ministère(s) :

• 006 - Finances

Coûts d'émission de nouveaux emprunts

52422 Particulier au ministère(s):

• 006 - Finances

5249 Autres

Autres

Description:

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de charges ne peut refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adressegsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Particulier au ministère(s):

- 006 Finances
- 52491 Intérêts relatifs aux paiements des contrats location-acquisition

Les charges d'intérêt liées à la diversification des modes de financement (partenariats public-privé)

Description:

Les charges d'intérêt engagées directement par le gouvernement liées aux actifs acquis 52492 par les modes des partenariats public-privé.

Particulier au ministère(s):

- 018 Défense nationale
- 055 Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications
- 127 Travaux publics et Services gouvernementaux

55 Allocation d'activité de programme

6 Comptes de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

61 Comptes de contrôle des paiements

61DDD Comptes de contrôle des paiements

Note(s):

- 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

62 Comptes de contrôle des dépôts

62DDD Comptes de contrôle des dépôts

Note(s):

- 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

63 Comptes de contrôle de la paye

63DDD Comptes de contrôle de la paye

Note(s):

- 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

64 Comptes de contrôle des débits des règlements interministériels (RI)

64DDD Compte de contrôle des débits des règlements interministériels (RI)

Note(s):

- 47 L'indicateur "I" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse
- 41 Les articles commençant par un 9 serviront à identifier l'autre ministère dans les opérations financières interministérielles (selon le système des RI).

65 Comptes de contrôle des crédits des règlements interministériels (RI) 65DDD Compte de contrôle des crédits des règlements interministériels (RI)

Note(s):

- 47 L'indicateur "I" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse
- 41 Les articles commençant par un 9 serviront à identifier l'autre ministère dans les opérations financières interministérielles (selon le système des RI).

68 Compte de contrôle des paiements - Remboursement des comptes bancaire ministériel (CBM) et des comptes solde nul (CSN)

68DDD Compte de contrôle des paiements - Remboursement des comptes bancaires ministériels (CBM) et des comptes solde nul (CSN)

Note(s):

- 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

6X Autres comptes de contrôle

6BDDD Comptes de contrôle autres que de trésorerie - Ministère des Finances

Note(s):

• 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.

6CDDD Comptes de contrôle des paiements effectués en vertu de programmes

Note(s):

• 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.

Annexe A – Notes de mise à jour en ordre de date Comptes de rapports financiers - 2011-2012

Date	Numéro	État	Note
2012-07-11	51737	Créer	Nouveau CRF pour autres entités consolidées.
2012-07-11	51294	Créer	Nouveau CRF pour autres entités consolidées.
2012-07-11	51293	Créer	Nouveau CRF pour autres entités consolidées.
2012-07-11	31413	Créer	Nouveau CRF pour l'usage du RG.
2012-06-06	51124	Créer	Nouveau code d'autorisation selon le SCT.
2012-06-06	51123	Créer	Nouveau CRF selon le SCT.
2012-06-06	51155	Créer	Nouveau code d'autorisation selon le SCT.
2012-05-25	23415	Créer	Nouveau CRF pour CST
2012-03-13	51180	Créer	Nouveau CRF selon le SCT.
2011-12-15	13182	Créer	Nouveau CRF selon le SCT
2011-12-13	23342	Modifier	2012 remplace 2002 après 10 ans.
2011-12-13	23332	Modifier	2012 remplace 2002 après 10 ans.
2011-12-13	23322	Modifier	2012 remplace 2002 après 10 ans.
2011-12-13	23312	Modifier	2012 remplace 2002 après 10 ans.
2011-12-13	23352	Créer	Nouveau CRF créé pour l'année civile 2012, selon le SCT.
2011-12-13	42418	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
2011-11-15	42710	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
2011-11-15	42716	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
2011-11-15	42715	Activé	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
2011-11-15	51516	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
2011-11-15	51462	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
2011-11-15	51174	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
2011-11-15	51173	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
2011-11-15	51172	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
2011-11-15	51750	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.

rian comptable a rec	rian comptable à l'échelle de l'administration federale - Chapitre 4 - Comptes de rapports financiers - Détaille - (EF 2011-2012)				
2011-11-15	51292	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.		
2011-10-11	22632	Modifier	Addition du ministère 005.		
2011-08-19	51731	Modifier	Enlève le ministère 056, selon le SCT		
2011-08-12	24311	Modifier	Addition du ministère 018		
2011-08-12	52492	Modifier	Addition du ministère 018		
2011-08-10	13163	Modifier	Addition du ministère 005		
2011-08-10	51757	Modifier	Addition du ministère 005		
2011-06-23	51137	Modifier	Modification du titre et de la description selon le SCT.		
2011-05-13	16316	Modifier	Addition du ministère 018.		
2011-05-12	21157	Modifier	Nouveau CRF selon le SCT et le RG.		
2011-04-14	51734	Suspendu	Ce CRF n'est plus exigé et sera donc éliminé du plan comptable.		
2011-02-18	42417	Modifier	Modification du titre, apprové pour plus de clarté.		
2011-02-03	32DDD	Modifier	Modification à la description pour intégrer 37DDD.		
2011-02-03	21627	Modifier	Modification du titre français, apprové pour plus de clarté.		
2011-01-05	36DDD	Modifier	Modification du titre afin de mieux représenter la fonction du CRF.		
2011-01-05	37DDD	Créer	Nouveau CRF selon les directives du SCT.		
2010-12-31	23351	Créer	Nouveau CRF créé pour l'année civile 2011, selon le SCT.		
2010-12-31	23341	Modifier	2011 remplace 2001 après 10 ans.		
2010-12-31	23331	Modifier	2011 remplace 2001 après 10 ans.		
2010-12-31	23321	Modifier	2011 remplace 2001 après 10 ans.		
2010-12-31	23311	Modifier	2011 remplace 2001 après 10 ans.		

Annexe A – Notes de mise à jour en ordre de code Comptes de rapports financiers - 2011-2012

Numéro	Date	État	Note
13163	2011-08-10	Modifier	Addition du ministère 005
13182	2011-12-15	Créer	Nouveau CRF selon le SCT
16316	2011-05-13	Modifier	Addition du ministère 018.
21157	2011-05-12	Modifier	Nouveau CRF selon le SCT et le RG.
21627	2011-02-03	Modifier	Modification du titre français, apprové pour plus de clarté.
22632	2011-10-11	Modifier	Addition du ministère 005.
23311	2010-12-31	Modifier	2011 remplace 2001 après 10 ans.
23312	2011-12-13	Modifier	2012 remplace 2002 après 10 ans.
23321	2010-12-31	Modifier	2011 remplace 2001 après 10 ans.
23322	2011-12-13	Modifier	2012 remplace 2002 après 10 ans.
23331	2010-12-31	Modifier	2011 remplace 2001 après 10 ans.
23332	2011-12-13	Modifier	2012 remplace 2002 après 10 ans.
23341	2010-12-31	Modifier	2011 remplace 2001 après 10 ans.
23342	2011-12-13	Modifier	2012 remplace 2002 après 10 ans.
23351	2010-12-31	Créer	Nouveau CRF créé pour l'année civile 2011, selon le SCT.
23352	2011-12-13	Créer	Nouveau CRF créé pour l'année civile 2012, selon le SCT.
23415	2012-05-25	Créer	Nouveau CRF pour CST
24311	2011-08-12	Modifier	Addition du ministère 018
31413	2012-07-11	Créer	Nouveau CRF pour l'usage du RG.
32DDD	2011-02-03	Modifier	Modification à la description pour intégrer 37DDD.
36DDD	2011-01-05	Modifier	Modification du titre afin de mieux représenter la fonction du CRF.
37DDD	2011-01-05	Créer	Nouveau CRF selon les directives du SCT.
42417	2011-02-18	Modifier	Modification du titre, apprové pour plus de clarté.
42418	2011-12-13	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
42710	2011-11-15	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
42715	2011-11-15	Activé	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
42716	2011-11-15	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.
51123	2012-06-06	Créer	Nouveau CRF selon le SCT.
51124	2012-06-06	Créer	Nouveau code d'autorisation selon le SCT.

(El 2012)				
51137	2011-06-23	Modifier	Modification du titre et de la description selon le SCT.	
51155	2012-06-06	Créer	Nouveau code d'autorisation selon le SCT.	
51172	2011-11-15	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.	
51173	2011-11-15	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.	
51174	2011-11-15	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.	
51180	2012-03-13	Créer	Nouveau CRF selon le SCT.	
51292	2011-11-15	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.	
51293	2012-07-11	Créer	Nouveau CRF pour autres entités consolidées.	
51294	2012-07-11	Créer	Nouveau CRF pour autres entités consolidées.	
51462	2011-11-15	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.	
51516	2011-11-15	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.	
51731	2011-08-19	Modifier	Enlève le ministère 056, selon le SCT	
51734	2011-04-14	Suspendu	Ce CRF n'est plus exigé et sera donc éliminé du plan comptable.	
51737	2012-07-11	Créer	Nouveau CRF pour autres entités consolidées.	
51750	2011-11-15	Créer	Nouveau code à l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement.	
51757	2011-08-10	Modifier	Addition du ministère 005	
52492	2011-08-12	Modifier	Addition du ministère 018	

Annexe B – Références

- 1. Charges à payer pour les biens et services reçus, mais la facture n'est pas encore reçue et ceci inclut les charges à payer des montants estimés à la fin d'exercice sous CAFÉ.
- 2. La ventilation de l'amortissement cumulé doit correspondre à la ventilation exigée par la **Politique Politique de capitalisation des actifs**. Les ministères devront prévoir dans leurs systèmes des comptes distincts pour chaque type d'immobilisations.
- 3. Montants substantiels non encore facturés.
- 4. Les biens en construction seront comptabilisés comme des travaux en cours et lorsqu'ils seront terminés, ils seront ensuite réaffectés au compte d'immobilisations régulier.
- 5. Tous les stocks non retenus pour des extrants de programmes futurs et/ou la transformation ultérieure. Les stocks retenus pour la revente doivent être inclus dans le groupe de CRF 1512.
- 6. Ne doit pas être utilisé par les ministères tant que la responsabilité d'établir la provision pour moins-value leur soit transférée.
- 7. Ces montants seront inscrits par les ministères; il seront transférés au moment de la consolidation dans le SCGRF au CFR 41315. Ils doivent être provisionnés au ADRC par RI avant le 31 mars de chaque année.
- 8. Ces avances peuvent être allouées pour fins de voyage ou de petite caisse.
- 9. Plusieurs avances sont imputées aux crédits ministériels dans les codes d'autorisation au moment où l'avance est faite, et inscrites comme actif dans les comptes de rapports financiers à la fin de l'exercice. (si l'avance n'a pas été remboursée).
- 10. Ces paiements sont versés seulement au secteur privé (le compte 13234 vise les paiements à des gouvernements nationaux).
- 11. Il n'est pas nécessaire de ventiler ces comptes par province ou territoire pour les besoins de la comptabilité centrale. Les ministères devront consigner les données par province dans leurs systèmes afin de satisfaire aux exigences des Comptes publics annuels.
- 12. Il faudra comptabiliser les prêts et avances de moins d'un an dans les systèmes ministériels afin de permettre une analyse supplémentaire à la fin de l'exercice.
- 13. Le solde de ce compte **doit** être nul à la fin de l'exercice financier.
- 14. Le volet « crédits » de ces comptes figure au compte 2541.
- 15. Les contrats de location–acquisition pour ces actifs sont inclus en 242.
- 16. Comprennent les déductions au titre des prestations supplémentaires de décès.
- 17. Le dernier chiffre des numéros de comptes correspond à l'année civile pertinente.
- 18. La classification des autorisations fournit des précisions sur ces comptes.
- 19. On trouvera des précisions sur les comptes de retraite dans les articles de classification.
- 20. Compte requis par certains groupes de concentration aux fins des systèmes.
- 21. Jusqu'à nouvel ordre, les ministères ne peuvent pas se servir de ce compte.
- 22. Les montants à payer au titre de la TPS seront consignés dans ces comptes par les ministères.
- 23. Les besoins relatifs à la comptabilité exigée des ministères sauf si autrement précisé pour un compte individuel.
- 24. Ne comprend pas les montants portés en réduction du solde à payer pour rembourser un prêt étudiant, les paiements de saisie—arrêt ni les prestations du RPC ou de l'AE.
- 25. La partie « débits » de ces comptes figure au compte 1336.
- 26. Les détails des comptes affectés ou spéciaux prévus par la loi (comme le Compte d'a.—e.) seront déclarés dans la classification par autorisation. Seuls les comptes qui satisfont à la définition de comptes affectés du CVSP seront inscrits dans la série 312.
- 27. Les montants relatifs à la TPS comprendront également les montants liés à la taxe de vente harmonisée (TVH), dans les provinces où la TVH s'applique.
- 28. Ce compte concerne la TPS que tous les ministères doivent payer sur leurs achats. Ce compte ne sera pas utilisé par les ministères, les données devant provenir du compte CRF 13392 à la suite d'un redressement de consolidation dans les codes d'autorisation.
- 29. Services réglementaires sont approvisionnés en vertu des règlements où le gouvernement est

- le seul entité qui approvisionne le service. Les services non-réglementaires sont ceux qui sont disponibles sur le « marché libre ».
- 30. Ce compte comprendra certains montants qui figurent antérieurement sous la rubrique Revenus non fiscaux divers (compte du CRF 42719).
- 31. Comprend les provinces, les territoires et le groupe composé des municipalités, des universités, des établissements d'enseignement et des hôpitaux.
- 32. Comprendra les traitements des ministres et l'allocation d'automobile.
- 33. Comprendra toutes les cotisations par le gouvernement à des régimes d'avantages sociaux des employés.
- 34. Comprend toute dépense en capital non-amortisé.
- 35. Le type de montants adjugés par une cour, entre autres, figurera dans les codes d'autorisation.
- 36. La responsabilité ayant trait à la comptabilisation de la provision pour évaluation incombera au Secrétariat du Conseil du Trésor jusqu'à nouvel ordre.
- 37. Ces paiements se rapportent à des paiements de crédits budgétaires par les ministères d'attache pour le compte du portefeuille.
- 38. Représente les intérêts sur certains comptes à fins déterminées (c.-à-d. des éléments de passif).
- 39. Représente les montants versés à titre d'intérêts par certains types de prêts ou avances ou comptes à fins déterminées (c.-à-d. des éléments d'actif ou de passif) au gouvernement du Canada (c.-à-d. qui figurent ailleurs à titre de revenus de l'État).
- 40. Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse
- 41. Les articles commençant par un 9 serviront à identifier l'autre ministère dans les opérations financières interministérielles (selon le système des RI).
- 42. Le chapitre 10 (Écritures comptables) du Manuel du receveur général, à l'adresse URL suivante : http://publiservice.tpsgc.gc.ca/rg/text/recgen-f.html
- 43. Le chapitre 14 (Calendrier et procédures de fin d'exercice) du Manuel du receveur général, à l'adresse URL suivante : http://publiservice.tpsgc.gc.ca/rg/text/recgen-f.html
- 44. Référence: Manuel de comptabilité selon la SIF à cette adresse URL: http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/accstd/fisam-mcssif-0701_f.asp
- 45. Avis d'information du receveur général (AIRG) 2007-001, à l'adresse URL suivante : http://publiservice.tpsgc.gc.ca/rg/text/rgin-f.html
- 46. Le chapitre 3 (Ministères et numéros) du Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale.
- 47. L'indicateur "I" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 48. L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 49. Indicateur "I" seulement à être utilisé sauf pour le solde d'ouverture.
- 50. Transferts interministériels Immobilisations : Un supplément au manuel de comptabilité selon la Stratégie d'information financière (SIF) at this URL address: http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=20886